

Unité excellence
ble amitiés solidarité
en jeux respect unité

rapport annuel 2008

FRANCE



Comité National Olympique
et Sportif Français

Sommaire

Édito	02
L'essentiel 2008	04
Le CNOSF	10
Cabinet et direction générale	11
Mission olympique et sport de haut niveau	18
Mission aménagement du territoire et développement durable	20
Mission vie associative	22
Mission médicale et sport santé	24
Mission animation territoriale	26
Communication marketing	30
Activités juridiques	32
... Service juridique	32
... Conférence des conciliateurs	33
... Chambre arbitrale du sport	35
Académie Nationale Olympique Française	36
Emploi, formation, qualification	38
... IFoMoS	38
... CNAR Sport	40
... CoSMoS	42
... Ease	43
Rapport de gestion	46

> Édito du Président

“Le rapport annuel qui vous est présenté met en valeur les vertus Olympiques d’amitié, d’excellence et de respect...”

L’année 2008 a marqué le début de la 29^{ème} Olympiade ; celle des Jeux d’été de Pékin, et celle également des Jeux de Vancouver... Avec elle, il semble que nous ayons entamé un nouveau cycle dans la vie du mouvement sportif. Un nouveau cycle caractérisé, outre la magnificence des Jeux de Pékin remarquablement organisés (*the best games ever*), par un approfondissement des rapports entre le sport, le mouvement qui le porte et la société.

Un approfondissement qui vaut évolution et diversification des liens du sport et de ses célébrations avec toutes les représentations de la vie sociale comme de l’opinion publique.

Que ce soit lors du parcours de la flamme Olympique qui s’est retrouvé être le théâtre de données géopolitiques, avec l’affirmation de la conscience des athlètes et leur attachement aux valeurs humaines promues par l’Olympisme, ou par la rupture de la trêve Olympique au moment de la cérémonie d’ouverture, les événements du début de cette nouvelle Olympiade sont venus donner tout leur sens aux débats sur la reconnaissance de la spécificité et de l’autonomie du mouvement sportif à tous ses niveaux de représentation.

Cette reconnaissance a été largement argumentée lors des travaux menés sous le patronage du CIO avec les associations des fédérations internationales et du CNOSF en amont et pendant la présidence française de l’Union Européenne.

La tenue de la première Conférence nationale du sport, au CNOSF, a apporté, si besoin était, un témoignage de l’émergence de ces nouveaux rapports à établir entre tous les acteurs de la réalité sportive.

La clarification des responsabilités, la synergie des volontés devraient permettre, dans le droit fil d’une année 2008 particulièrement riche, d’ouvrir de nouvelles voies de développement du sport et de ses pratiques. Des voies motivées par l’unité de notre mouvement, la solidarité entre les pratiques et les structures, et la complémentarité avec nos partenaires publics et privés.

Le rapport annuel qui vous est présenté met en valeur les vertus Olympiques d’amitié, d’excellence et de respect. Des vertus que notre délégation Olympique à Pékin a su faire vivre et, avec elle, toutes les représentations du sport français dans sa diversité, pour un même partage de ce qui fait le sport et notre mouvement.

Bien cordialement,

Henri SERANDOUR
Président du CNOSF



débat international de l'essentiel échan opération 2008 enje



Jeux Olympiques de Pékin

Les Jeux Olympiques de Pékin ont constitué le moment fort de cette année 2008. La situation politique de la Chine, dès la décision prise par le CIO en 2001, a provoqué de nombreuses polémiques auxquelles le CNOSF a été confronté dès le début de l'année 2008. Le passage de la flamme Olympique à Paris, le 7 avril 2008, a rencontré de nombreuses difficultés, tant sur le plan de l'opinion publique qu'avec nos athlètes, malmenés pendant tout le parcours. En relation étroite avec le Comité International Olympique, le CNOSF, par la voix de son Président, a défendu l'Olympisme et ses valeurs. De son côté, la Commission des athlètes de haut niveau (CAHN) présidée par David Douillet, a soutenu et protégé les sportifs en préparation pour Pékin. Quelques mois plus tard, dans un contexte beaucoup plus serein, l'équipe de France Olympique a brillamment remporté 40 médailles, du jamais vu depuis 1924. Cette belle réussite ne se reflète pas au classement des Nations avec une 10^{ème} place qui ne traduit pas la performance sportive des Français (7^{ème} au classement des médailles). Enfin, la visite du Président de la République Nicolas Sarkozy le 8 août à Pékin, au village Olympique, a représenté une fierté pour l'ensemble de la délégation française. Le retour des Jeux Olympiques, à Paris sur les Champs Élysées puis à l'Élysée, a montré l'attachement et l'affection des Français à l'égard de nos champions.

Sport professionnel

Le 26 juin 2008, le CNOSF a publié son ouvrage "Ensemble pour un sport européen - Contribution du CNOSF sur le sport professionnel". Ce document est le résultat d'une année de travail qui a rassemblé, sous l'égide du CNOSF, l'ensemble des acteurs du sport professionnel français : fédérations, ligues professionnelles, unions de clubs, syndicats,...

Cette publication comprend six chapitres : le Livre Blanc et la spécificité sportive, la formation, la solidarité entre le sport amateur et le sport professionnel, la mise à disposition des joueurs en équipe nationale, le contrat de travail à durée déterminée d'usage, les agents sportifs.

Pour chacun des thèmes, des diagnostics et des propositions ont été délivrés. Ce document a été largement diffusé auprès des institutions sportives et des pouvoirs publics français et européens. Le CNOSF s'appuiera sur cette contribution pour discuter avec ses interlocuteurs des évolutions permettant de développer le sport professionnel, tout en préservant l'éthique et les valeurs du sport.



Conférence nationale du sport

Proposée par Henri Sérandour lors de ses vœux au début de l'année 2008, et approuvée par l'Assemblée générale, le CNOSF a organisé la première Conférence nationale du sport le 20 novembre 2008.

L'objectif était de permettre aux institutions sportives, à l'État, aux collectivités locales et aux acteurs économiques d'exprimer leur point de vue sur la gouvernance et le financement actuels du sport. Il est ressorti des interventions la nécessité d'une coopération plus importante et efficace entre toutes les parties prenantes pour construire le sport de demain. Le CNOSF a proposé qu'une telle conférence soit organisée chaque année afin de fédérer les différentes synergies. Cette orchestration de la gouvernance sportive permettra ainsi de définir, en étroite concertation, les orientations à mettre en œuvre et de réaliser le bilan des actions entreprises pour le développement du sport.



Paris sportifs

Lors de l'Assemblée générale, en mai 2008, les 109 membres du CNOSF ont voté à l'unanimité une résolution sur les paris sportifs. Dans le cadre de l'ouverture annoncée du marché français des paris sportifs et hippiques en ligne, le texte rappelait les demandes du mouvement sportif. Celles-ci portaient sur la préservation de l'éthique et de l'équité des compétitions d'une part, et sur le développement du financement du sport d'autre part. S'appuyant sur les travaux du Comité d'action sur les paris sportifs constitué en septembre 2008, présidé par Christian Bimes, le CNOSF a précisé ses propositions, à savoir :

- la présence de deux représentants au moins du mouvement sportif au sein de la future instance chargée de réguler l'organisation des paris sportifs en France ;
- la consolidation du droit de propriété et du droit des marques des organisateurs de manifestations et de compétitions sportives, et en premier lieu des fédérations sportives ;
- l'affectation au Centre National de Développement du Sport d'un prélèvement de 1,8% sur les jeux de grattage et tirage gérés par La Française des Jeux et sur les paris sportifs organisés par la FDJ et les nouveaux opérateurs.

Cette contribution a été largement portée à la connaissance du gouvernement et des parlementaires. Elle sera défendue dans le cadre du projet de loi qui sera débattu en 2009.

Urgence gouvernance

Le secrétariat d'État en charge des Sports ayant annoncé des réformes législatives et réglementaires concernant le sport de haut niveau, le sport professionnel, les mandats et les processus électoraux au sein des fédérations sportives, le CNOSF a mis en place un groupe de travail baptisé "Urgence gouvernance". Celui-ci a élaboré les propositions et les argumentaires du CNOSF sur ces différents sujets. A noter que, sur le sport professionnel, le CNOSF a travaillé avec les fédérations et leurs ligues professionnelles.

Urgence formation

Le CNOSF a mis en place, en février 2008, le groupe de travail "Urgence formation" dont les objectifs étaient d'organiser une concertation et de contribuer à la définition d'une politique renouvelée, aussi bien en matière de certifications que d'offres de formation.

Les fédérations se sont exprimées dans leur diversité, ce qui a permis, au regard des différents sujets abordés, de faire des propositions qui ont abouti à la rédaction de la résolution concernant le rôle des fédérations en matière de certification-formation, soumise au vote et adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du CNOSF le 21 mai 2008. Les fédérations ont su trouver un consensus permettant d'affirmer leur position et de rédiger une synthèse faisant valoir la force et l'unité du mouvement sportif, notamment au regard de leurs prérogatives en matière de formation.

Dans le respect du droit commun de la formation et du dialogue social, le CNOSF revendique le renforcement du rôle des fédérations en matière de certifications et d'offres de formation, afin d'accompagner le processus de professionnalisation qu'elles mettent en place depuis plusieurs années.



Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE)

Adoption d'une déclaration sur le sport - Bruxelles, 11 décembre 2008

L'Union européenne fut présidée lors du deuxième semestre 2008 par la France. L'ambition française concernant le sport fut affichée dès le début de la PFUE lors du discours inaugural du Président de la République qui évoqua devant le Parlement européen l'idée d'une "exception sportive".

Outre l'organisation d'une réunion des directeurs des Sports (Versailles, 30 et 31 octobre 2008) et d'une réunion informelle des ministres de l'UE en charge des Sports (Biarritz, 26 et 27 novembre 2008), le point d'orgue de la PFUE fut l'adoption d'une déclaration relative au sport annexée aux conclusions de la Présidence le 11 décembre 2008. Soulignant "la nécessité de prendre en compte les caractéristiques spécifiques du sport", le Conseil européen appelait au renforcement du dialogue structuré institué par la Commission européenne "...avec le Comité International Olympique et les représentants du monde sportif".

Jeux Olympiques et Paralympiques 2018

Le Conseil d'administration du CNOSF, réuni le 24 septembre à Paris, a donné son feu vert à une candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018.

Le 22 octobre, quatre villes avaient déclaré officiellement leur volonté d'organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques : Annecy, Grenoble, Nice et Pelvoux. Les villes ont présenté leur dossier le 21 janvier. Une commission d'évaluation, présidée par Michel Vial, secrétaire général du CNOSF, a été mise en place et a organisé le processus visant à sélectionner le dossier le plus apte à être présenté au CIO.

Le 12 mars 2009, la commission a rendu un rapport destiné à faciliter le vote des membres du Conseil d'administration prévu le 18 mars 2009. Au premier tour, à la majorité absolue, la ville d'Annecy a été choisie pour représenter la candidature française à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2018. Par cette démarche, le CNOSF a souhaité optimiser les chances françaises d'accueillir les Jeux Olympiques dans les prochaines années, et de réaffirmer ainsi une ambition internationale.

ppement le durable mission cnosf en jeux s bilan perspectives

Cabinet du Président et direction générale **11** / Mission olympique et sport de haut niveau **18** / Mission aménagement du territoire et développement durable **20** / Mission vie associative **22** / Mission médicale et sport santé **24** / Mission animation territoriale **26** / Communication et marketing **30** / Activités juridiques **32** / Académie Nationale Olympique Française **36** / Emploi, formation, qualification **38** /



Cabinet et direction générale

RELATIONS INTERNATIONALES

Forum européen du Sport et réunion informelle des ministres en charge des Sports - Biarritz, 26, 27 et 28 novembre 2008

La Commission européenne, conformément au Livre blanc européen sur le sport de 2007, a procédé en 2008 à la relance du Forum européen du sport.



L'évènement s'est donc déroulé pendant la PFUE à Biarritz les 26 et 27 novembre 2008. Le Forum fut l'occasion de faire un point sur la mise en œuvre du Plan d'action Pierre de Coubertin et de ses 53 recommandations adoptées en 2007. Il s'agissait en outre de mettre en pratique le dialogue structuré avec l'ensemble des acteurs sportifs présents, autour de trois thématiques : le rôle social du sport, son impact économique et la spécificité sportive.

Le Forum européen de Biarritz s'est conclu par une session commune avec la réunion informelle des ministres de l'UE en charge des Sports, au cours de laquelle la position du Mouvement Olympique et sportif européen et international sur la spécificité et l'autonomie du sport a été présentée.

S'appuyant largement sur les préconisations de cette position, les ministres ont clôturé la réunion par l'adoption d'une déclaration commune, insistant sur la formation, un cadre de dialogue élargi avec les organisations sportives et enfin la prise en compte des caractéristiques spécifiques du sport dans le cadre communautaire.

Transformation du bureau de liaison du sport à Bruxelles

Membre du bureau de liaison de Bruxelles depuis une dizaine d'années, le CNOSF a poursuivi sa collaboration avec ses différents partenaires nationaux et européens. Il a participé aux différentes sessions de formation et d'information organisées pour les partenaires du bureau de liaison, et a conduit la mise à jour de la brochure sur les financements européens accessibles aux organisations sportives, traduite pour la première fois en allemand et en anglais.

De plus, le Mouvement Olympique, à travers les Comités Olympiques Européens (COE), a décidé en 2008 de renforcer sa représentativité auprès des institutions européennes et a conduit, avec le soutien du CNOSF, le processus de restructuration du bureau de liaison, devenu officiellement en janvier 2009 le bureau des COE auprès de l'Union européenne.

Le bureau de liaison a également accueilli un nouveau membre en 2008, le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL), portant à 10 le nombre de ses partenaires nationaux.

En 2009, l'ENGSO (European Non Governmental Sports Organisation) devrait également rejoindre le partenariat, confirmant ainsi le développement international du bureau de liaison.

2009, année européenne

Les citoyens européens seront appelés aux urnes le 7 juin 2009 pour désigner leurs députés européens. Le CNOSF questionnera les candidats français sur leur programme et la place qu'ils accorderont au sport et prendra ensuite contact avec les nouveaux députés afin de les sensibiliser aux questions sportives. Dans le cadre de la préparation d'un futur programme européen consacré au sport (si le traité de Lisbonne est ratifié par l'Irlande), la Commission européenne publiera en 2009 un appel à propositions de projets dans le domaine du sport. Le CNOSF participera aux différents projets qui seront coordonnés par le bureau de liaison dans le cadre de ces actions préparatoires.

> Cabinet et direction générale

L'OFAJ ET LE SPORT : UNE LONGUE ET BELLE HISTOIRE

Depuis la création de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, les associations et les clubs sportifs ont participé activement au développement des échanges franco-allemands. Depuis 1963, environ 400 000 sportifs ont pris part à des programmes liés au sport soutenus par l'OFAJ. Ces rencontres ont beaucoup évolué au fil des ans. Elles réunissaient souvent près de 500 participants durant les premières années. La rencontre sportive d'aujourd'hui répond à toutes les exigences de l'OFAJ en matière d'apprentissage inter-culturel : faire disparaître les barrières linguistiques, faciliter la communication, donner une idée de la culture sportive du pays voisin et traiter des sujets qui importent aux jeunes sportifs.

A l'occasion de son 45^{ème} anniversaire, l'OFAJ a organisé à Berlin une conférence intitulée "Retour à l'avant-garde. Opportunités et perspectives des échanges franco-allemands de la jeunesse".

Un dépliant d'information a été réalisé et distribué à toutes les fédérations sportives affiliées et aux structures déconcentrées du CNOSF. Il traite notamment des financements et moyens pédagogiques mis à disposition des associations par l'OFAJ.

Rencontre franco-germano-chinoise à Pékin

A l'occasion des Jeux Olympiques d'été 2008, l'OFAJ, en coopération avec le CNOSF, la Deutsche Sportjugend et l'All-China Youth Federation a invité une cinquantaine de jeunes adultes de 18 à 27 ans pendant 10 jours à Pékin. Intitulée "Le sport et ses dimensions sociales en France, en Allemagne et en Chine : regards croisés", cette rencontre tri-nationale constituait le troisième volet d'un programme initié à Paris et à Berlin à l'automne 2007.

43^{ème} session annuelle des fédérations sportives françaises et allemandes

Elle s'est déroulée à Hambourg et a regroupé une cinquantaine d'élus et de cadres techniques des fédérations. La présidence française de l'Union Européenne fut l'occasion de retenir le thème du sport en Europe comme fil conducteur. Outre un débat sur le Livre Blanc européen sur le sport, un groupe de travail fut également consacré à la place des échanges franco-allemands en Europe.

Cours de langue avec activités sportives

Les cours "tandem franco-allemands" organisés par le CNOSF et la Deutsche Sportjugend rencontrent un très vif succès. Organisés sur une durée de 15 jours, une semaine en France, une autre en Allemagne, ils permettent aux jeunes de se divertir en alliant sport et cours de langue.

6^{ème} regroupement franco-allemand sur le thème de la lutte et de la prévention contre le dopage

Cette année, le regroupement fut organisé par la Deutsche Sportjugend à Sarrebruck. Il s'adresse à des espoirs de haut-niveau et a pour but d'expliquer les dangers du dopage et de renforcer leur conviction de pratiquer sans avoir recours aux substances illicites. A l'occasion de ce camp, les 43 participants sont devenus de jeunes ambassadeurs de la prévention contre le dopage.

Orientations 2009

La voie ouverte en juillet 2008 à l'occasion du 45^{ème} anniversaire de l'OFAJ sera poursuivie : l'apprentissage linguistique, l'égalité des chances et l'intégration demeurent des sujets privilégiés qui sont amenés à se développer. Le volontariat franco-allemand, les échanges tri-nationaux, la communication font également partie des orientations retenues.

Les subventions gouvernementales allouées à l'OFAJ seront reconduites en 2009, alors que des incertitudes existaient compte-tenu de la situation économique en France et en Allemagne. Il s'agit d'une reconnaissance et d'une marque de confiance accordées au travail réalisé par l'OFAJ.

SOYEZ SPORT

Coordination nationale du sport au service des jeunes issus des quartiers sensibles

En 2006, le CNOSF a créé la coordination nationale au service des jeunes issus des quartiers sensibles. En collaboration avec le ministère chargé des Sports, l'objectif était d'aider financièrement et humainement, notamment à travers les 330 postes financés par l'État, des structures sportives menant des actions dans l'un des trois domaines suivants : le sport, l'éducation et la professionnalisation.

En 2008, le CNOSF a poursuivi le financement de ce projet et son travail d'animation des organisations sportives concernées, notamment les fédérations. Il a également œuvré pour la pérennisation des postes d'agents de développement créés dans le cadre de cette opération.



COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES | Jean-Michel BRUN

Inscrits dans la gouvernance, les travaux du collège ont été menés de manière transversale avec les autres collèges et fédérations. La diversité des problématiques auxquelles le mouvement sportif doit faire face, rappelle que certains chantiers exigent une présence forte du CNOSF. Une note de synthèse a permis d'identifier certaines pistes et actions pour l'avenir, avec des propositions et actions novatrices et constructives. Cela vise notamment :

- la propriété fédérale des événements sportifs et les paris en ligne, en matière de financement complémentaire au bénéfice du sport ;
- le rôle d'expertise des fédérations dans la création de toute certification concernant le sport, et de manière plus générale concernant la formation ;
- la préservation d'une structuration fédérale cohérente, empreinte d'équilibre et de solidarité ;
- la gestion des conventions d'objectifs dans le cadre d'une programmation fédérale pluriannuelle garantie à l'aune des objectifs arrêtés ;
- les adaptations nécessaires à une organisation plus adaptée entre les différents acteurs du sport, ceci parfois sur des bases refondues renforçant l'efficacité du Mouvement sportif.

Le collège est également intervenu afin d'examiner l'éventualité d'un appel à candidature en France afférent à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018. Un débat riche a permis de conclure positivement, l'avis du collège ayant été un préalable à la poursuite de la procédure.

> Cabinet et direction générale

COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES | Jean-Pierre MOUGIN

Au cours de l'Olympiade qui se termine, le collège des fédérations sportives s'est réuni en moyenne deux fois par an, en général à l'occasion de sujets d'actualité pour lesquels la position du collège était demandée.

Le collège a participé à la réflexion des groupes de travail constitués sur la gouvernance du sport, dans le sens d'une préservation de l'unité et de la solidarité du mouvement sportif, de la promotion de ses valeurs et de la recherche d'une mutualisation maximale des moyens et des compétences de ses différents membres. Il a également pris part à la préparation de la première Conférence nationale du sport, moment fort de la fin d'année.

La préoccupation principale du collège en 2008 aura été la convention d'objectifs de chacune des 54 fédérations non olympiques. Elle s'est traduite par une forte baisse des montants attribués, mettant ainsi directement en cause l'équilibre financier de certaines fédérations, mais aussi et surtout obligeant à revoir en milieu d'année les programmes sportifs prévus sur la base des informations officielles reçues en début d'année.

Certaines fédérations auraient souhaité une réaction forte devant ces inégalités de traitement, mais le collège a préféré préserver l'unité du mouvement sportif dans cette période difficile et très perturbée, et a obtenu le soutien du président du CNOSF pour alerter le Secrétaire d'Etat sur la situation dramatique de certaines fédérations.

Les préoccupations majeures des fédérations sportives restent les mêmes : financement de leurs activités (CO, CNDS...), sous-médiatisation de certains sports, absence ou nombre insuffisant de cadres techniques, traitement des dossiers juridiques et fiscaux, formation et diplômes fédéraux...

COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS AFFINAIRES OU MULTISPORTS | Jean VINTZEL

Composé de 14 fédérations ou unions, le collège s'est réuni à trois reprises depuis l'Assemblée générale du CNOSF en 2008.

Parmi les sujets abordés : le programme prévention santé, les travaux conduits dans le cadre de la charte relative à la prévention des violences sexuelles dans le sport, l'aménagement du territoire et la charte du sport pour le développement durable, les paris sportifs, le volontariat franco-allemand, le CNDS, les questions relatives aux brevets fédéraux, professionnels, et certifications traitées dans le cadre du groupe "Urgence formation".

Le collège a aussi été représenté par trois de ses fédérations (FSCF, FFEPM-Sport Pour Tous, FFSE) au 4^{ème} congrès sport pour tous, organisé en Corée par l'association allemande TAFISA. Le président du collège est également intervenu sur "l'importance des fédérations et unions affinitaires ou multisports dans le paysage sportif français", lors du 12^{ème} congrès international sport pour tous, en Malaisie.

Enfin, marquant sa préoccupation relative aux réformes en cours concernant notamment la gouvernance et le financement du sport en France, le collège est représenté au sein du groupe de travail "Urgence gouvernance".

COLLÈGE DES FÉDÉRATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES | Jean-Louis BOUJON

Ce collège réunit l'USEP, l'UNSS, la FFSU, l'UNCU et l'UGSEL. Son engagement est de faire partager son attachement à l'utilité de la fonction éducative du sport dès l'école, et de son rôle dans l'accès de tous à la pratique sportive assurant ainsi une continuité dans la formation des individus. En 2008, le collège a œuvré afin d'être mieux connu et reconnu au sein du sport français en travaillant dans le cadre des dispositifs du CNOSF. Pour ce faire, il a exprimé :

- son attachement à la défense des valeurs fondamentales, notamment celles liées au respect et à l'éthique ;
- la nécessité de développer plus intensément des actions au seul bénéfice des enfants ;
- le respect du passage obligé par l'indispensable couple "éducation et formation", pour aboutir à l'épanouissement sportif de tout individu ;
- le nécessaire développement de la qualité de la vie associative autour du système compétitif, dans le cadre des associations sportives d'établissements scolaires et universitaires.

Le collège a insisté sur le respect des identités de chaque fédération, la clarté des objectifs de chacune, la mise en commun des productions, mais aussi la complémentarité de tous les acteurs qui assurent la formation, le travail coordonné et le principe de conventionnement avec les fédérations sportives. Il a travaillé sur la dimension nationale du sport scolaire, la décentralisation et ses conséquences, la compétition comme moyen reconnu par tous, l'évolution des comportements à l'égard des pratiques sportives, la licence sportive (scolaires et clubs). Il a également œuvré sur les thématiques liées aux temps scolaire et hors scolaire, à la dynamique de la vie associative (contenu, approche, développement), aux intervenants extérieurs, à l'interaction EPS et sport scolaire, à la défense et au positionnement du sport scolaire, ainsi qu'à l'approche des quartiers sensibles.

CONSEIL NATIONAL DES CROS ET DES CDOS (CNCD) | Georges PLANCHOT

Interface entre le CNOSF et sa représentation territoriale, les CROS, CDOS et CTOS, le CNCD assure notamment l'animation territoriale, le développement des inter-régions et un soutien financier.

Au-delà de sa mission générale de réflexion et de prospective, les actions marquantes de l'activité du CNCD ont particulièrement porté cette année sur :

- l'impact de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) sur le mouvement sportif ;
- le CNDS : pilotage des commissions équipements et emploi (participation à l'élaboration de nouvelles directives sur les équipements sportifs), contributions et propositions pour la réorganisation du fonctionnement territorial du CNDS (élaboration des directives 2009) ;

- la professionnalisation des structures, la conception et la mise en œuvre des réseaux des référents territoriaux (animation territoriale) et des experts sur les thèmes retenus ;
- les statuts (mise en conformité avec les statuts du CNOSF, harmonisation et cohérence des statuts des CROS, CDOS et CTOS...).

Le CNCD a développé une activité diversifiée, avec pour objectifs principaux d'animer le mouvement sportif territorial, d'en assurer la cohérence et la cohésion et d'être pour lui un centre de ressources. Sous la responsabilité de la future équipe dirigeante du CNOSF, les prospectives du CNCD contiennent des dossiers incontournables : la restructuration du mouvement sportif, les relations entre les CROS et les CDOS, l'accompagnement des structures territoriales des fédérations pour la mise en œuvre de leurs projets (politiques sportives fédérales et territoriales).

CONSEIL NATIONAL DES SPORTS DE NATURE (CNSN) | Jean-Pierre CHAMPION

La modification du Code de l'environnement impose désormais que les manifestations organisées dans le milieu naturel ou le paysage susceptibles d'affecter de manière significative un site Natura 2000, fassent l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site. Il en va de même pour les programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations... Le CNSN est donc impliqué directement dans la rédaction des projets de décrets de la loi "Responsabilité environnementale", en lien avec le service juridique du CNOSF.

Le CNSN participe au comité de pilotage des Plans départementaux des itinéraires de randonnées motorisées, auquel il a associé la fédération de motocyclisme, ainsi qu'aux travaux du Comité méthodologique des rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature.

Il est également impliqué dans le groupe de travail "impacts des sports de nature", avec les ministères en charge des Sports et de l'Ecologie, la fédération des Parcs naturels régionaux de France, les Réserves naturelles de France, le Conservatoire du Littoral et l'Office national des forêts. Une plaquette exposant la méthode retenue a été réalisée. Le groupe est désormais engagé dans la publication des premières fiches "milieu naturel / pratiques sportives".

La dernière assemblée plénière a été élargie à l'ensemble des CROS et CDOS concernés par l'état des lieux de la mise en place des CDESI (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature).



> Cabinet et direction générale

CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES SPORTS NAUTIQUES (CISN) | Jean KERHOAS

La réalisation de l'étude sur les "chiffres clés des sports nautiques en France" est en cours. Ses résultats seront connus en 2008. Le CISN a participé à la réalisation d'une étude TNS-SOFRES relative au nautisme en France, pour établir un état des lieux de la pratique des activités nautiques permettant de dégager le profil des pratiquants "grand public" de 25 activités pratiquées au sein des fédérations.

Le CISN a par ailleurs finalisé la démarche qualité entreprise avec l'AFNOR (Association française de normalisation). Une dernière phase de diagnostic a été menée et aboutira à la publication du référentiel "sports nautiques". Sur proposition du président du CISN, le bénéfice du nouveau protocole d'accord entre le CNOSF et les Voies navigables de France pour la période 2008-2012 a été étendu aux fédérations du Conseil interfédéral des activités aquatiques.

Le Conseil a régulièrement pris part aux travaux du Conseil national du Littoral, du Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques et de l'Agence des aires marines protégées. Il a défendu la nécessaire association des CROS et CDOS en liens étroits avec les structures fédérales régionales et départementales dans les processus de désignation des Parcs naturels marins et des aires marines protégées.



CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES SPORTS TERRESTRES (CIST) | Marie-France CHARLES

Le CIST a pris le relais du CNSN au sein du comité de pilotage des Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) et a participé à la rédaction du 2^{ème} guide "CDESI/PDESI" ainsi qu'à sa présentation officielle aux côtés de l'ADF et du SESJVA.

Le CIST a également actualisé les informations concernant la création des commissions "sports de nature" des CROS et CDOS, et établi une cartographie des 77 commissions départementales, rapprochée de celle des 26 CDESI effectivement mises en place fin 2008.

Les travaux relatifs aux raids multisports de nature se sont poursuivis avec une forte implication dans la rédaction du Guide technique à destination des organisateurs de raids. Le CIST s'est engagé dans les travaux entrepris par le nouveau Conseil national du nordique (CNDN). Les démarches avec l'Office national des forêts ont été poursuivies pour aboutir prochainement à l'élaboration d'une convention-cadre.

CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES SPORTS AÉRIENS (CISA) | Jean-François ANGLES

Le CISA a diffusé aux dirigeants sportifs et aux élus des collectivités le guide relatif aux transferts de propriété des aérodromes de l'État vers les collectivités territoriales. Il a continué son travail relatif aux questions transversales techniques liées à l'aéronautique (redreivances, carburants, etc) mais également aux problèmes plus sportifs (transfert des aérodromes, professionnalisation, CNDS, etc.).

Enfin, le CISA participe aux travaux du Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives (CNFAS). Ces fédérations sont impliquées dans des problèmes réglementaires et techniques spécifiques et très importants ; leur évolution actuelle tend vers une implication future plus grande au sein du CNOSF.

CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES ACTIVITÉS AQUATIQUES (CIAA) | Francis LUYCE

En 2008, le CIAA a mis l'accent sur la phase opérationnelle de l'École de Natation Française (ENF) dont le concept valide trois niveaux de compétences :

- le Sau'nage (valide un savoir nager permettant d'assurer sa propre sécurité dans l'eau) ;
- le pass'sports de l'eau (découvrir 5 disciplines sportives et développer les habiletés motrices) ;
- le pass'compétition (aller vers une pratique compétitive de son choix).

En phase opérationnelle, un DVD présentant les 2 premiers tests a été produit. Des supports de communication ont également été réalisés : un livret de l'ENF à destination des éducateurs, des livrets du pratiquant où est inséré le diplôme, 80 000 leaflets... Les projets du Conseil pour 2009 : décliner le CIAA dans les régions ; rencontrer l'Association des Maires de France, l'Association nationale des élus du sport, le ministère de l'Éducation Nationale, développer les moyens de communication, élargir l'opération "Savoir-Nager" au CIAA et ouvrir l'ENF aux collectivités territoriales et aux écoles.

CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBAT (CIAMSC) | Jean-Michel BRUN

La démarche initiale tend à une fertilisation croisée des expériences et compétences acquises par chacun des membres. Des thèmes divers tels les assurances et les obligations liées à l'information des sociétés, les licences, les qualifications et l'emploi, la formation, le marketing, sont traités au travers d'exposés et de débats constructifs qui permettent de dégager et de hiérarchiser les bases communes de réflexion. Dans le domaine des équipements sportifs, sur des opérations ciblées, le conseil poursuit une approche concertée et solidaire, susceptible de faciliter les relations avec les collectivités locales et d'accroître les chances de faire aboutir certains projets communs.

CONSEIL INTERFÉDÉRAL DU SPORT D'ENTREPRISE (CISE) | Alain CHARRANCE

La démarche du CISE, en parfaite harmonie avec la politique menée par le mouvement sportif français, a pour objectif d'offrir au plus grand nombre d'actifs la possibilité de s'exprimer dans une pratique sportive, en s'attachant au Sport santé et en développant l'amitié interprofessionnelle dans le monde du travail et de l'entreprise.

En prolongement des objectifs fixés pour l'Olympiade, et dans la cohérence d'une politique nationale et ses déclinaisons dans les régions, le Conseil interfédéral s'est attaché à mener des actions concrètes dans trois directions : club, région et fédération. Cela concerne plus précisément la politique d'animation vers les clubs, les missions fédérales au niveau de la région, les missions d'une fédération pour l'activité Sport d'entreprise. Cette pratique a vu sa place confortée au sein du mouvement sportif comme l'a démontré l'enquête menée fin 2007 auprès de toutes les fédérations ("Les chiffres clés du sport d'entreprise").

Les différents contacts entrepris auprès du ministère chargé des Sports, des fédérations, des CROS et CDOS, des régions et des syndicats ont permis d'exposer les objectifs de ce Conseil. De fait, les potentialités du Sport d'entreprise dans notre pays confirment l'intérêt de mettre en place à tous les niveaux une politique favorisant son développement.

COMMISSION PERMANENTE INTERFÉDÉRALE DU CYCLISME POUR TOUS (CPIF-CPT) | Roger BORDEAU

La Commission Permanente Inter Fédérale du Cyclisme Pour Tous (CPIF-CPT) est composée de membres permanents issus des quatre fédérations en charge de la gestion des activités cyclistes (FFC, UFOLEP, FSGT, FFCT) des organisateurs d'événements (AEC) et des pratiquants (Charte du Cyclospor). Ses travaux permettent de mettre en forme les évolutions techniques et réglementaires relatives aux pratiques cyclistes pour tous, par la suite adaptées et validées par les fédérations dans le cadre de leurs propres activités. La CPIF-CPT travaille également sur des "Perspectives" qui trouvent ensuite une place prépondérante dans les objectifs et actions des fédérations et des organisateurs sur le terrain. Pour les années 2008/2009, la Commission a pour axes de travail le cyclisme pour tous, l'environnement et le développement durable, les licences et assurances, les aspects administratifs, la sécurité et les pratiques cyclistes pour tous, la fiscalité des structures sportives Loi 1901, les partenariats avec les collectivités locales.

La CPIF-CPT fait également le point sur l'évolution des pratiques et des comportements ainsi que sur le cadre global des activités cyclistes sur le territoire national, définissant des stratégies d'ensemble pour un futur harmonieux du sport cycliste pour tous.

Mission olympique et sport de haut niveau

La Mission olympique et sport de haut niveau a pour rôles essentiels d'assurer la logistique des grands événements interdisciplinaires placés sous la responsabilité du CNOSF et de contribuer à l'évolution du dispositif en faveur de la promotion du sport de haut niveau.

JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN

Sous la conduite de Jacques Rey, chef de mission, près de trois années ont été consacrées à la gestion du dossier "JO de Pékin". Quatre principes ont guidé l'action du CNOSF : placer l'athlète au centre du dispositif, être à l'écoute des fédérations, comprendre le concept mis en place par l'organisateur chinois et l'anticiper de manière à être opérationnels dès l'arrivée en Chine.

Les missions de reconnaissance à Pékin, Qingdao (voile) et Hong Kong (équitation) ont permis de densifier la relation avec les correspondants chinois, de découvrir les villages Olympiques et de s'organiser en conséquence. La permanence de l'antenne Olympique mise en place par le CNOSF a pris toute sa valeur, par des contacts permanents avec le Comité d'organisation et l'ambassade de France, notamment pour l'accueil des équipes de France qui ont participé aux épreuves préolympiques, pour la mise en place de stages d'entraînements sur le territoire chinois.

Les réunions programmées avec les fédérations ainsi que les contacts informels ont par ailleurs été très nombreux, permettant la prise en compte des souhaits fédéraux, mais aussi une meilleure réactivité face aux évolutions inhérentes à la réalisation de la performance.

Parmi les différentes actions :

- la procédure de qualification pour 329 athlètes effectivement engagés (130 femmes et 199 hommes) ;
- la détermination de l'encadrement de la délégation avec l'attribution des accréditations (209 cadres fédéraux, 74 médicaux, 21 personnes pour le staff des 3 villages, soit un total de 304 cadres) ;
- la réservation et la gestion à Pékin de deux centres d'hébergements, l'un pour des personnes en relation avec la performance, l'autre pour les invités des fédérations ;
- la gestion des commandes fédérales (transports aériens, hébergements hors village olympique, équipements vestimentaires, téléphonie).

Doivent par ailleurs être soulignés :

- l'intérêt manifesté par le chef de l'État qui s'est rendu à Pékin soutenir l'Equipe de France Olympique ;
- un Club France qui a favorisé la convivialité et les opérations avec les médias ;
- une organisation chinoise rigoureuse, une disponibilité attentive et efficace des bénévoles ;
- les actions de mutualisation au bénéfice des fédérations.

Les podiums français sur www.franceolympique.com

PODIUMS 2008 DU SPORT FRANÇAIS

La France a obtenu 1228 médailles en 2008 tous sports, événements internationaux, fédérations sportives, et catégories d'âges (seniors, juniors, espoirs) confondus.

COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU (CAHN)

La CAHN s'est réunie cinq fois en 2008, sous la coprésidence de David Douillet et Sandra Dimbour. À la sollicitation de l'INSEP, elle a participé au "28^{ème} carrefour de la performance", et a continué la promotion du guide "Vies d'athlètes", par une diffusion complémentaire. Elle a également ré-ouvert le "dossier" de la retraite des sportifs de haut niveau. La CAHN a organisé la prise de parole des sportifs français en préparation pour Pékin, lors du passage de la flamme Olympique à Paris mais également dans les mois qui ont suivi, et ce jusqu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

LE DISPOSITIF EN FAVEUR DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Le CNOSF, à la sollicitation du Secrétariat d'État aux Sports, a participé à de nombreuses réunions de réflexion portant sur la refonte des critères de reconnaissance des disciplines de haut niveau.

COMMISSION ARMÉES/SPORTS

Le Centre National des Sports de la Défense de Fontainebleau (CNSD) poursuit les travaux relatifs à la mise en œuvre d'un véritable contrat de partenariat avec un opérateur privé qui aura la charge du fonctionnement du centre de Fontainebleau. Le CNOSF a participé à 6 commissions nationales militaires (CNM) et 5 commissions annuelles d'évaluation de partenariat (CAEP) concernant les fédérations en convention avec les armées. Le sport de haut niveau de la Défense comporte actuellement 190 sportifs sur liste ministérielle, répartis dans 35 disciplines différentes.

EN 2009...

Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) d'hiver

En étroite collaboration avec les fédérations des sports de glace et de ski, la mission a organisé le FOJE d'hiver de l'équipe de France qui s'est déroulé à Slask-Beskidy (Pologne), du 14 au 21 février 2009. La délégation française, forte de 65 personnes, a obtenu 4 médailles (un titre, une argent, deux bronze).

Jeux Méditerranéens

A Pescara (Italie), du 25 juin au 5 juillet, Alain Gelès, chef de mission, emmènera une délégation française estimée à 686 personnes (260 sportifs, 166 sportives et 260 cadres).

Jeux Mondiaux

Du 16 au 26 juillet, une délégation française forte de 250 personnes sélectionnées par 19 fédérations, sera emmenée par Alain Amade, chef de mission, à Kachsiung (Chine Taipei).

Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) d'été

Il se déroulera du 18 au 25 juillet à Tampere (Finlande) avec une délégation d'environ 180 sportifs sélectionnés par les fédérations françaises d'athlétisme, de basket-ball, de cyclisme, de gymnastique, de handball, de judo, de natation, de tennis, de volley-ball.

EN 2010...

Jeux Olympiques d'hiver 2010

En relation avec Alain Méthiaz, chef de mission des Jeux Olympiques de Vancouver, qui se dérouleront du 12 au 28 février 2010, la Mission poursuit l'action engagée il y a déjà trois ans :

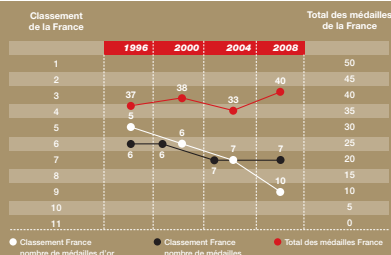
- visites de reconnaissance à Vancouver et Whistler ;
- contacts avec le VANOC et le consulat de France à Vancouver ;
- désignation d'un attaché olympique ;
- réunions avec les fédérations d'hiver ;
- élaboration des critères de sélection.

Jeux Olympiques de la Jeunesse 2010

De par les règlements du CIO, la délégation française sera limitée à une représentation de 70 athlètes lors des épreuves qui se dérouleront à Singapour du 14 au 26 août 2010.

Bilan sportif

Il s'agit d'un record. 40 médailles remportées par seize fédérations. Malgré ce bon résultat, la France termine dixième, en recul de trois places au classement final des médailles d'or, mais conserve sa septième place au classement total des médailles. 50% des athlètes ont été finalistes, 19% des médailles ont été remportées par des femmes qui représentaient 33% des engagés.



Mission aménagement du territoire et développement durable

Les domaines d'action de la Mission concernent principalement les équipements sportifs, l'offre d'activités sportives dans les territoires et les questions de développement durable. Ces dossiers sont pris en charge par des conseils interfédéraux ou commissions dont la mission assure l'animation et le suivi.



L'ACTION DE LA MISSION S'APPUIE SUR DES PRINCIPES SIMPLES :

- Mutualiser : c'est la base du regroupement et de l'action des fédérations au sein des conseils interfédéraux mais aussi autour de la question des équipements sportifs ou des cadres.
 - Traduire dans les actes l'utilité sociale, économique et environnementale du sport : c'est au fond la justification du travail entrepris dans le domaine du développement durable.
 - Faire évoluer l'offre et l'organisation territoriale sportive.
- Avec le soutien du CNOSF, 10 fédérations pilotes ont donc engagé des travaux afin de rechercher des pistes d'évolution sur l'organisation sportive territoriale. Il s'agira de simplifier autour de deux éléments moteurs : l'intercommunalité et le territoire régional.

Ces démarches crédibilisent l'action du mouvement sportif. A travers les CDESI, ce dernier est reconnu comme un acteur à part entière des sports de nature. L'ONF, le conservatoire national du littoral, les grands gestionnaires d'espaces naturels s'adressent désormais au CNOSF. Le mouvement sportif est aussi parfaitement identifié par les grandes organisations regroupant les collectivités territoriales (AMF, ADF et ARF).

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le CNOSF est de plus en plus sollicité sur la question des équipements : normes (AFNOR), démarches qualité (Qualisport), relations avec les acteurs des espaces sportifs (AIRES), plan qualité tennis etc. Ce sujet ne cesse de prendre de l'importance (accueil des grandes manifestations, sport pour tous...). En 2008, le CNDS aura mobilisé 78 millions d'euros au bénéfice des équipements sportifs ; une somme encore insuffisante. A cela s'ajoute la nécessité d'engager une politique ambitieuse d'amélioration de la qualité des constructions sportives.

Le groupe de travail équipements

Constitué de responsables des équipements fédéraux, ce groupe est un lieu d'échanges et d'expertise. Deux dossiers ont en particulier mobilisé les membres : le Recensement des Équipements Sportifs (RES) et la réalisation de la plaquette "sports de salle, salles de sports".

Outre l'animation de la commission, la Mission a conduit un ensemble d'actions au service quotidien des fédérations :

- rédaction du site Internet du CNOSF concernant les problématiques liées aux installations sportives et l'actualité liée au développement durable ;
- évaluation de l'intérêt d'un achat de normes sportives avec l'AFNOR au bénéfice des fédérations ;
- accompagnement de la Fédération française de squash pour évaluer l'intérêt d'inscrire au programme d'activités annuel de l'AFNOR l'étude de réalisation de normes sur les sols et murs de courts de squash ;
- étude des cahiers des charges relatifs à l'organisation des grandes compétitions internationales de sports collectifs en salle.

Le recensement des équipements sportifs a permis la mise à disposition de productions nouvelles telles qu'une étude sur les bassins de natation et un guide de réalisation d'un schéma directeur des équipements. La mission participe au pilotage de ces productions avec l'ambition de créer des outils opérationnels simples et en rapport direct avec les préoccupations des fédérations.

Centre National de Développement du Sport (CNDS) - Équipements

La mission a poursuivi l'accompagnement des fédérations tant dans le conseil à la constitution de dossier de maîtrise d'ouvrage que dans l'utilisation de l'outil extranet du CNDS. Elle a densifié les échanges de façon à mieux connaître les enjeux et priorités des fédérations pour les dossiers soumis à examen. Deux Conseils d'administration du CNDS ont attribué des subventions d'équipements, en avril et novembre, sur avis du comité de programmation. Lors de la seconde session, sur 125 demandes de subventions retenues, 103 correspondaient au moins à une priorité fédérale transmise au CNOSF soit 85% des demandes et 86% des crédits. Ces résultats sont obtenus en partie par l'amélioration des conditions d'analyse des dossiers d'équipements par les fédérations et du comité de programmation grâce à la base de données extranet SES (Subvention des Équipements Sportifs) du CNDS. L'engagement des fédérations dans l'écriture des schémas directeurs des équipements participe également à la qualité de programmation des installations sportives sur le territoire national. Le 21 octobre, la mission a co-organisé avec le CNDS et le ministère de la Santé et des Sports, un colloque sur les enjeux de la programmation et de l'aménagement du territoire sportif.

DES ÉLUS RÉGIONAUX À PÉKIN

Les relations avec les collectivités territoriales se consolident dans le cadre des conventions signées auparavant. A son tour, l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) a sollicité le CNOSF pour signer une convention. Cette demande, importante au vu de la place de l'intercommunalité dans notre vie collective, devrait aboutir en 2009. Dans le cadre de la convention avec l'ARF, plus de 80 élus et cadres territoriaux se sont rendus aux Jeux Olympiques de Pékin ; une initiative très appréciée par les Régions, qui soutiennent des sportifs tout au long de leur carrière.



SALONS

Salon sport, loisirs, tourisme et territoire (SLTT)

Organisé à Lyon, il a permis d'attirer l'attention des acteurs de la programmation, du financement ou de la réalisation d'installations sportives sur les besoins et enjeux fédéraux. Outre des interventions en séances plénières et en ateliers-débats, la mission a assuré, via un stand, une présence continue pendant les trois journées du Salon.

Salon des Maires de France (SMCL)

La présence sur le Salon a permis de démontrer aux exécutifs municipaux et intercommunaux présents, l'intérêt de collaborer avec le mouvement sportif au cours des différentes étapes d'un projet de réalisation d'installations sportives.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2008 fut l'année de l'approfondissement de nos engagements dans le domaine du développement durable. Au-delà des décisions prises en 2007 (Charte sport et développement durable, prix sport et développement durable), cette année a été consacrée à une réflexion sur les outils à constituer pour faire aboutir ces projets.

Mission vie associative

La Mission vie associative s'attache à renforcer la place du mouvement associatif sportif dans l'économie sociale. Elle joue le rôle d'un centre de ressources pour les acteurs du mouvement olympique et sportif. Elle contribue aussi à mutualiser, capitaliser et valoriser les expériences des structures adhérentes et met en place des actions expérimentales. Elle participe à la création d'outils et à leur diffusion aux acteurs associatifs sportifs. Enfin, elle met en place un accompagnement des acteurs bénévoles et salariés.

La Mission a poursuivi en 2008 son travail de représentation du secteur sportif dans les instances représentatives de l'économie sociale: Conseil National de la Vie Associative (CNVA), Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), Groupe des associations au Conseil Economique et Social (CES).

L'année 2008 a été marquée par une intense activité dans l'attente et la préparation de la seconde Conférence Nationale de la Vie Associative qui devait se tenir fin 2008 et a été repoussée en 2009. Jean-François Angles est l'un des vice-présidents pour la mandature du CNVA installée en janvier 2008. Au sein de la CPCA, le travail a par ailleurs porté sur l'engagement associatif, le financement et les relations contractuelles, ainsi que sur l'Europe.

Ces travaux ont contribué à l'élaboration de différents rapports sur les thèmes suivants : le service civique (Luc Ferry), la gouvernance et le financement des associations (Pierre Morange), les rapports Etat-associations (Jean-Louis Langlais), l'évaluation prospective du dispositif "Valorisation des acquis de l'expérience" (Eric Besson).

Par ailleurs, une communication "Pour un statut de l'association européenne" a été présentée au Conseil Economique et Social (CES). Afin de valoriser les savoir-faire des 2 millions de bénévoles engagés dans les 175 000 associations sportives, le CNOSF continue de mettre à disposition de l'ensemble des béné-

voles le "carnet de vie du bénévole", un outil électronique qui permet de favoriser la reconnaissance du bénévolat sportif, de contribuer à la mémoire collective et d'accompagner l'engagement bénévole. L'accompagnement et la promotion de ce dispositif se sont poursuivis en 2008.

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS

Le programme d'accompagnement à l'accès aux responsabilités dans les instances internationales, conçu pour faciliter la présentation de chaque participant à une élection au niveau international avec les meilleures chances de réussite s'est mis en place, avec le soutien actif du CJO.

La journée nationale "Egalité des chances" 2008 a mis en exergue les bonnes pratiques développées dans trois fédérations :

- la Fédération française de boxe, lauréate du Concours national Femmes et Sport pour son projet de développement de la pratique féminine ;
- la Fédération française de handball, qui a présenté le programme d'actions établi en périphérie de l'organisation du Mondial féminin en France ;
- la Fédération française de lutte, qui a exposé la prise en compte de l'inscription de la discipline au programme olympique.

L'expertise du CNOSF a notamment été reconnue par une participation active aux travaux du ministère pour l'élaboration et la mise en œuvre de la charte relative à la prévention des violences sexuelles.



ENGAGEMENT ASSOCIATIF DES JEUNES

Le programme d'actions de la commission jeunes dirigeants, validée par l'Assemblée générale du 11 mai 2005, prévoyait l'organisation d'une manifestation européenne en fin de mandature.

L'année 2008 a été essentiellement consacrée à la préparation et à l'organisation, en partenariat avec l'ISCA (International Sport and Culture Association) et l'ENGSO "jeunes" (European Non-Governmental Sports Organisation), du Forum européen de la jeunesse, manifestation soutenue par l'Agence française pour le programme européen "Jeunesse en action".

Ce Forum s'est déroulé au CNOSF début décembre, durant la présidence française de l'Union Européenne, avec la participation de 100 jeunes venus de 32 pays européens. Pendant cinq jours, les participants ont échangé sur des sujets tels que le bénévolat, l'éducation et la formation, l'activité physique et la santé, la violence et le racisme dans le sport, l'insertion, le développement durable.

Leur réflexion les a amenés à proposer une déclaration finale, en présence des institutions françaises et européennes, et un "Livres Rose", catalogue de bonnes pratiques en matière de politique sportive pour la jeunesse, a été rédigé.

Le secteur formation a poursuivi ses travaux sur la construction de la filière jeunes dirigeants. Un stage sera proposé durant le premier trimestre 2009.

ÉDUCATION AUX VALEURS DU SPORT ET DE L'OLYMPISME

Le premier Camp Olympique d'hiver de la Jeunesse s'est déroulé au mois de mars, à Vaujany, en Isère, avec le soutien du CDOS. Des classes de CM1-CM2 locales et des départements de la Seine Maritime et de l'Ille-et-Vilaine y ont participé.

Après avoir été sensibilisés aux valeurs de l'Olympisme dès la rentrée scolaire, par les partenaires privilégiés (fédérations, USEP, CDOS, représentant de l'Education nationale), les enfants se sont confrontés à la réalité de l'environnement de la montagne.

La découverte du ski de fond, du curling, mais aussi de l'orientation en montagne et de l'initiation aux règles de sécurité en milieu à risque ont été au programme.

Le volet culturel, avec la visite du musée du patrimoine et du barrage hydroélectrique, a été également très enrichissant. Enfin, une "Fête Olympique" en plein cœur de ce village a clôturé la semaine.

La réflexion sur la création d'un pôle Culture et Education, qui était un des axes prioritaires de cette année, a débouché sur une proposition soumise au Conseil d'administration pour une mise en œuvre en 2009.



Mission médicale et sport santé

COMMISSION MÉDICALE

La commission collabore avec l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), mais aussi avec l'ensemble des associations médicales, pour une mise en commun des projets. Elle intervient lors de colloques médicaux et de réunions auprès de l'ensemble des fédérations, des CROS/CTOS et CDOS.

Groupes de travail

Créé en mars 2008, le nouveau groupe "Sport et féminité" a pour thèmes prioritaires les aspects spécifiques aux femmes dans la pratique du haut niveau.

Les examens biologiques complémentaires indispensables dans le suivi médical du sportif de haut niveau ont été revus et réalisés par les fédérations du groupe "Biologie" en vue des Jeux Olympiques de Pékin. Des fiches sur le décalage horaire, sur l'adaptation à la chaleur ont été réalisées par le groupe "Climatologie et décalage horaire" pour les Jeux de Pékin. Les études d'adaptation ont été concrétisées par la réalisation de gilets de froid pour les Jeux Olympiques.

Le groupe "des masseurs kinésithérapeutes" a participé à l'élaboration d'un contrat d'assurance responsabilité civile spécifique au milieu sportif et à la création d'un contrat de travail en milieu sportif, sous couvert de l'ordre national des masseurs kinésithérapeutes. La formation des masseurs kinésithérapeutes des équipes de France, organisée par l'intermédiaire de l'IfMoS, a par ailleurs rencontré un vif succès et est reconduite pour 2009. Les autres groupes (odontostomatologie, ophtalmologie, etc.) poursuivent leurs travaux.

Bilan médical des Jeux Olympiques de Pékin

Le service médical était très bien installé au sein du village Olympique, avec une partie réservée aux consultations médicales, une autre affectée aux soins de kinésithérapie, ainsi qu'un petit service médical à la résidence sport. Il bénéficiait pour la première fois de son propre appareil d'échographie (59 réalisées), et disposait de tout un arsenal de cryothérapie (gilet de froid, piscine refroidissante, appareil de cryothérapie) ; la chaleur n'a cependant pas été aussi importante qu'attendue.

La délégation médicale (27 médecins, 48 masseurs kinésithérapeutes) a réalisé 807 consultations, 6140 actes de masso-kinésithérapie, 42 examens biologiques. Grâce au logiciel de saisie Cleytis (développé par Orange), tous les dossiers médicaux des athlètes ont été gérés directement par informatique.

Pour les Jeux Paralympiques, il y a par ailleurs eu 230 consultations médicales et 1761 soins de kinésithérapie (chiffres de la Fédération française handisport).

En 2009, le service médical sera présent aux FOUE d'hiver et d'été, aux Jeux Méditerranéens, aux Jeux Mondiaux, ainsi qu'aux Jeux de la Francophonie de Beyrouth (Liban, 27 septembre-6 octobre).

SECTEUR SPORT SANTÉ

La Mission médicale et sport santé a poursuivi son activité d'information et de promotion sur les bienfaits du sport pour la santé et de prévention des dangers du dopage. Ces actions sont menées en relation avec ses différents partenaires, dont les services du ministère de la Santé et ses correspondants dans chaque fédération sportive et dans chaque CROS/CDOS et CTOS. Elle peut aussi compter sur un réseau d'animateurs/conférenciers (220 répartis sur le territoire français).

La mallette "Le sport pour la santé"

Comme chaque année, une mise à jour a été réalisée et distribuée à l'ensemble des dépositaires de la mallette. Une nouvelle édition sera réalisée en 2009, occasion de revoir profondément certains chapitres et d'en ajouter un sur l'aide méthodologique aux acteurs de prévention. Si l'effort de diffusion est toujours porté sur les établissements scolaires par l'intermédiaire des collectivités territoriales, la Mission a œuvré à élargir la communication autour de l'existence de la mallette.

Organisation de conférences

8^{ème} colloque de la Fondation Sport Santé

Ce colloque a permis aux participants de mettre leurs connaissances à jour sur différents thèmes de la prévention du dopage. Les actes du colloque, document remis aux participants, sont disponibles sur le site Internet du CNOSF.

5^{ème} conférence nationale médicale interfédérale

Organisée à Paris sous l'égide de la commission médicale du CNOSF, cette 5^{ème} conférence s'est déroulée dans le cadre d'une grande semaine de la médecine sportive française, en amont du 3^{ème} symposium de l'Institut de Recherche Médicale et d'Epidémiologie du Sport de haut niveau (IRMES) et du 1^{er} Congrès de la Société Française de Médecine du Sport et de la Société Française de Traumatologie du Sport.

Actions menées en partenariat avec d'autres structures sportives

Pour la 7^{ème} année consécutive, une action de sensibilisation des jeunes cyclistes des clubs de divisions nationales et des pôles espoirs de la FFC a été organisée conjointement avec ASO, société organisatrice du Tour de France, et la Fédération française de cyclisme.

Regroupement franco-allemand

A leur tour, nos collègues allemands ont organisé à Sarrebruck du 7 au 11 juillet le 6^{ème} regroupement franco-allemand sur la prévention du dopage. A l'identique de la rencontre française de l'année précédente, il a connu un grand succès auprès des participants.

Actions institutionnelles

Groupe national de pilotage de prévention et de coordination

Les travaux de ce groupe, créé dans le cadre de la loi du 5 avril 2006 à l'initiative du MSJSVA, ont débouché sur la formation d'un nouveau réseau de formateurs de prévention du dopage et sur la réalisation d'un guide à l'attention des acteurs.

Plan National Nutrition Santé 2 (PNNS2)

Le CNOSF est représenté par Claude-Louis Gallien au sein du groupe de pilotage du PNNS2 qui a pour objectif l'amélioration de la santé de la population en agissant sur le déterminant nutritionnel. L'activité physique et sportive devient un élément incontournable de toute politique de santé, notamment pour lutter contre l'obésité.

Plan National de Prévention par l'Activité Physique et Sportive (PNAPS)

Sous la direction du professeur Jean-François Toussaint, une commission a travaillé en vue de présenter à Roselyne Bachelot Narquin un document permettant le lancement du PNAPS. Ce plan cherche à définir les meilleures conditions d'intégration de l'activité physique et sportive dans un cadre de santé publique.

Formation des pharmaciens

Une première réflexion avec les organismes de formation de cette profession permet de penser que 2009 verra le lancement d'une nouvelle campagne de formation.

Formation des escortes dans le cadre de l'IfMoS

La loi du 6 avril 2006 (Loi Lamour) impose aux fédérations de prévoir sur chaque lieu de compétition la présence d'un délégué fédéral et d'un pool d'escortes dans le cadre d'un contrôle anti-dopage. L'IfMoS, maître d'œuvre, a été chargé d'assurer cette formation qui a concerné plus de vingt fédérations ou ligues professionnelles.



Mission animation territoriale

Dans le prolongement et surtout la mise en œuvre de la note d'orientation 2005-2009 entre le CNOSF et ses relais territoriaux, la Mission animation territoriale s'est attachée, en étroite collaboration avec le Conseil National des CROS et des CDOS (CNCD), à renforcer la qualité, la diversité et la mutualisation de services développés par la filière Olympique (CNOSF, CROS, CDOS, et CTOS) au profit de la filière fédérale.

DEUX AXES DE TRAVAIL AFFINÉS

Le premier axe de travail a consisté à renforcer le rôle que joue la filière Olympique, en tant que représentant du mouvement associatif sportif à l'échelle d'un territoire ; il s'agit de favoriser l'expression d'une réelle concertation entre l'ensemble des acteurs territoriaux du sport (services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales, relais des fédérations nationales, etc.) pour un développement harmonieux et cohérent de tous les sports à l'échelle des territoires (national, régional, départemental et infra-départemental).

Le second axe de travail a, quant à lui, visé l'ancrage dans les territoires de la démarche de professionnalisation déjà engagée au sein de la filière Olympique ; cette dernière pouvant alors s'appuyer sur les compétences de ses dirigeants bénévoles et de leurs salariés pour jouer pleinement ses missions de soutien et d'appui au développement des ligues et comités régionaux et départementaux des fédérations nationales.



QUATRE PROGRAMMES D' ACTIONS

Les réunions d'information et d'échanges

Ce premier programme d'actions, qui s'inscrit pleinement dans les deux axes de travail de la mission, s'est traduit en 2008 par la tenue de six manifestations permettant aux CROS, CDOS et CTOS d'être sensibilisés à des faits ciblés de l'actualité sportive mais aussi de confronter leur point de vue avec celui d'autres acteurs impliqués dans cette même actualité.

La première réunion, organisée en collaboration avec l'Association des Maires de France (AMF), a permis de faire un état des lieux de la mise en place de l'accompagnement éducatif dans le secteur sportif. Organisée en collaboration avec la Mission aménagement du territoire et développement durable, la réunion suivante s'est attachée à faire le point sur l'actualité de la pratique des sports de nature. La troisième journée a plus particulièrement porté sur l'ensemble des services d'appui et de ressources développés par la filière olympique au profit de l'ancrage dans les territoires de la filière fédérale. Le projet éducatif, thème de la quatrième journée, a permis de formuler des pistes de partenariats locaux à développer avec l'USEP. Les deux dernières réunions ont, quant à elles, plus particulièrement porté sur la mise en œuvre territoriale de directives nationales pour ce qui relève des collaborations développées avec l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) d'une part, et de la mise en place de la campagne 2009 du CNDS d'autre part.

Le réseau des référents territoriaux

Engagé en 2007, ce programme d'actions s'est traduit en 2008 par la désignation de 22 référents territoriaux. Ce premier réseau, dit généraliste, est le fruit d'une volonté partagée par le CNOSF et le CNOD de soutenir la déclinaison des politiques sportives nationales à l'échelle de chacune des régions. Le second séminaire de décembre 2008, rassemblant notamment les référents territoriaux, les présidents de CROS ou de CDOS employeurs et les dirigeants du CNCD, s'est attaché à faciliter, au sein du périmètre que représente la région, la nécessaire recherche de synergies d'actions entre les CROS et les CDOS.

Le réseau des experts thématiques

Suite à un appel à candidature, ce second réseau est composé de personnes (salariés et/ou dirigeants bénévoles) issues des CROS, CDOS et CTOS qui disposent d'une connaissance fine et qui ont développé au sein de leur structure un savoir-faire avéré dans la mise en œuvre de thématiques spécifiques. Ces dernières correspondent en fait à celles développées par les missions ou services du CNOSF et devant faire l'objet d'une déclinaison en termes d'offre de services dans les territoires.

Dans ce cadre, les travaux entrepris par les différents groupes de travail sont menés en collaboration avec les différents services du CNOSF.

Ce réseau étroitement lié, pour ce qui relève de son animation, à celui des référents territoriaux, contribue à amplifier les mécanismes d'entraide et de solidarité au sein de la filière Olympique et sportive par une veille informative, par une prospective commune, une capitalisation et une circulation des expertises, ainsi que par des bonnes pratiques via les nouvelles technologies.

L'outil de capitalisation et de diffusion : l'extranet franceolympique

Dans le cadre de sa dynamique d'animation d'un réseau de relationnel et de savoir, la Mission animation territoriale a essentiellement développé cet outil informatique pour recueillir, informer, sensibiliser et mettre à la disposition du plus grand nombre l'ensemble des informations utiles au développement harmonieux et cohérent du sport dans les territoires.

PERSPECTIVES 2009

Dans la perspective des objectifs énoncés, la Mission s'attachera en 2009 à :

- finaliser la mise en place du réseau des référents territoriaux et amplifier son animation ;
- achever et diffuser les travaux engagés par les groupes d'experts thématiques ;
- poursuivre l'effort de sensibilisation, de mobilisation et de soutien au développement de services concertés et qui positionne les CROS, CDOS et CTOS comme de véritables centres de ressources à l'échelle de leur territoire, au bénéfice des ligues, comités régionaux et départementaux, et donc des associations sportives.

“ Renforcer la qualité, la diversité voire la mutualisation de services développés par la filière Olympique au profit de la filière fédérale.”

respect excellence responsabilité unité spectamitiésolidar

n. f. XI^e siècle, du latin populaire amicitatem : sentiment d'affection, de sympathie qu'une personne porte à une autre et qui n'est fondé ni sur les liens du sang, ni sur la passion amoureuse.

Au cœur même du Mouvement Olympique, l'amitié nous encourage à percevoir le sport comme un outil de compréhension entre les individus et les peuples du monde entier.



Communication Marketing

COMMUNICATION

L'activité du département communication a été fortement marquée en 2008 par la préparation des Jeux Olympiques de Pékin, ainsi que par la gestion de la communication institutionnelle du CNOSF.

Activités institutionnelles

Le nouveau site du CNOSF, www.franceolympique.com, dont l'objectif principal était de faire cohabiter au mieux les identités politiques et sportives de l'institution, est opérationnel depuis avril 2008. L'objectif en 2009 sera d'intégrer la vidéo sur le site, afin notamment d'augmenter son interactivité. Par ailleurs, quatre lettres institutionnelles ont été réalisées en 2008. La Conférence nationale du sport du 20 novembre fut l'occasion d'une diffusion en direct sur Internet. Une lettre spéciale ainsi qu'un DVD ont été réalisés après l'évènement. Enfin, le CNOSF a organisé sur une journée la présentation publique des dossiers de candidature des quatre villes françaises à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2018, relayée en direct sur Internet.

Relations presse

Le CNOSF, en collaboration avec l'Union des Journalistes de Sport en France (UJSF), a accompagné la presse sportive française dans le processus d'accréditation des Jeux Olympiques de Pékin. Il a organisé l'ensemble des relations entre l'équipe de France Olympique et les médias français (500 journalistes présents à Pékin), du Jour J-100 au retour de Pékin. Une équipe de 10 personnes a été dédiée aux relations avec les médias sur place à Pékin. Plus de 70 points presse ont été organisés. Le passage de la flamme Olympique à Paris, la présentation de l'équipe de France Olympique au Jour J-100, le processus électoral pour les villes pré-requérantes à l'organisation des Jeux d'hiver 2018 ont été autant d'occasions pour la presse de rencontrer le CNOSF et ses dirigeants en 2008.

Équipe de France Olympique

L'actualité sportive de l'équipe de France Olympique est reprise chaque début de semaine sur le site Internet. Une newsletter "magazine", réorganisée et devenue mensuelle en septembre, est envoyée à la famille olympique ainsi qu'aux abonnés grand public. Un site "spécial Pékin" a été lancé à 100 jours des Jeux Olympiques. Il a permis aux internautes de délivrer 10 000 messages d'encouragement aux athlètes français et de participer à des jeux concours, dont les dotations étaient fournies par les partenaires du CNOSF. Durant les JO, 20 numéros de la gazette de l'équipe de France ont été postés sur le site et diffusés à la presse. 218 368 visiteurs ont été enregistrés durant cette période, pour 2 348 649 pages vues.

www.franceolympique.com

2000
visiteurs par jour

212 508
personnes ont visité le site sur les 10 premiers mois de son ouverture

3,75
pages vues par visite

800 000
pages ont été vues



Semaine Olympique Courchevel (7 au 13 décembre 2008)

En présence de Tony Estanguet, porte-drapeau à Pékin, 81 sportifs médaillés aux Jeux Olympiques, championnats du monde ou d'Europe et 3 athlètes médaillés aux Jeux Paralympiques ont participé à la 11^{ème} Semaine du Sport Olympique Français. 15 fédérations olympiques, plus de 50% des athlètes médaillés en 2008 présents : un record qui atteste du succès toujours grandissant de l'évènement.

L'encadrement des activités était assuré par les équipes du CNOSF et de la station, renforcées par de prestigieux champions (Sébastien Amiez, Antoine Deneriaz, Florence Masnada, Julie Pomagalski).

MARKETING

Les actions des partenaires du CNOSF

Cette année a permis aux partenaires de mener des actions de promotion de l'équipe de France Olympique. A l'occasion du retour de Pékin, adidas a valorisé les performances françaises en organisant, en collaboration avec le CNOSF, un défilé des athlètes sur les Champs Elysées ; une magnifique initiative, inédite dans l'histoire de l'équipe de France Olympique, qui a permis au grand public d'honorer les médaillés de Pékin. De son côté, EDF a mis l'accent sur son team d'athlètes, via un site Internet dédié aux sportifs sous contrat avec la marque et des annonces presse de félicitations. Le point d'orgue de la campagne EDF a été la diffusion d'un film avec Laure Manaudou (intitulé "Le voyage", de nombreuses fois primé). Brossard a mis en place sur Internet un jeu-concours qui mettait en avant son team d'athlètes. La Française des Jeux a conçu et mis en vente un jeu à gratter qui a connu un très grand succès (plus de 25 millions de tickets écoulés). Au-delà des Jeux Olympiques de Pékin, l'année a été riche en termes d'activation marketing des partenaires, avec une réelle évolution de la part de ces derniers, aujourd'hui demandeurs d'actions sociétales fortes, développées et cautionnées par le CNOSF.



L'arrivée du groupe Tarkett (revêtements de sols sportifs) comme partenaire officiel a permis de créer des synergies et des transferts d'expertises sur le dossier des équipements, et ainsi proposer des études, services et solutions techniques pour une pratique sportive en toute sécurité. Des actions de sensibilisation au sport envers les jeunes ont été développées par les partenaires internationaux :

- Mc Donald's : le Mc Do Sport Tour, permettant aux plus jeunes de découvrir les sports Olympiques à l'appui d'un kit d'activités itinérant.
- Coca-cola : "Le sport ça me dit", programme national à destination des 12-17 ans, les municipalités se voyant remettre du matériel sportif qu'elles déploient à discrétion.

La chaîne Orange sport a encore développé son partenariat en offrant la possibilité à toutes les fédérations de diffuser des magazines et des directs. Plus de 50 fédérations ont saisi cette opportunité, ce qui représente 33 directs et 160 magazines diffusés sur la TV ADSL et Internet.

Relations publiques

Le CNOSF a rassemblé la famille Olympique et notamment ses partenaires à l'occasion de différents événements : Trophées du sportif de l'année 2008, soirée "Asterix aux Jeux Olympiques", tournoi de qualification Olympique de Handball, Jeux Olympiques de Pékin.

Fin de l'Olympiade

2008 représente également la fin de l'Olympiade et le renouvellement des contrats de sponsoring. A l'échelle internationale neuf TOP sponsors ont été renouvelés. Le constructeur d'ordinateurs Lenovo a été remplacé par Acer. Kodak, Manulife et Johnson&Johnson n'ont pas reconduit leur partenariat avec le CIO. Au niveau national nous regrettons la fin de notre association avec le groupe Accor, Haribo, Publicis Groupe, Memmen et Elis. Le CNOSF tient à remercier ces sociétés pour toutes les actions de promotion du sport et des valeurs olympiques qu'elles ont développées et diffusées en parfaite collaboration avec ses services. A l'instar du Groupe Tarkett, d'Orange et de Brossard, cette année a été la confirmation de l'engagement d'adidas jusqu'aux Jeux de Londres 2012.

Activités juridiques

LE SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique est en charge du fonctionnement institutionnel, de l'assistance juridique auprès des fédérations et des CROS/CTOS et CDOS ainsi que de la protection des marques et dénominations Olympiques. Pour faire face à l'activité croissante du service, le CNOSF a reconduit la convention d'assistance et de veille juridique avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges.

LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Les travaux des Commissions juridiques et sport professionnel

En 2008, les travaux de la Commission juridique du CNOSF ont principalement porté sur :

- l'examen des demandes de renouvellement de délégation sur lesquelles le CNOSF est saisi pour avis préalablement à l'arrêté du ministre chargé des Sports (plus de 75 avis en 2008) ;
- l'examen des demandes d'affiliation au CNOSF pour formuler des propositions auprès du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.

Le service a pris part aux travaux menés par la Commission sport professionnel. Il a notamment coordonné les débats en vue de proposer des modifications aux textes législatifs et réglementaires organisant la profession d'agent sportif.

La représentation du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics

Comme représentant du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics et des instances consultatives nationales, le CNOSF est intervenu pour faire connaître sa position sur des thématiques telles que la lutte contre le dopage, l'accueil des mineurs, la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes...

Le CNOSF a demandé le retrait d'un amendement parlementaire relatif au sport professionnel et d'une proposition de loi visant à exclure les structures commerciales de loisir du champ d'application du Code du sport. Par ailleurs, le CNOSF a confirmé son engagement sur la question des paris sportifs afin de sauvegarder l'éthique et l'équité dans le sport, de préserver des droits exclusifs de propriété aux fédérations et aux organisateurs sur les compétitions et manifestations sportives, et d'envisager les répercussions sur le financement du sport et les perspectives de mutualisation. Un comité d'action a vu le jour dans ce cadre. Le service juridique a apporté son aide technique à l'occasion de ces différentes interventions.

Le fonctionnement interne du CNOSF

Le service a fait bénéficier de son expertise les différents départements du CNOSF : conseils juridiques, rédaction des contrats de partenariat et de prestations de services, du "Guide de l'Athlète et de la délégation française pour les Jeux Olympiques de Pékin"...

L'ASSISTANCE JURIDIQUE AUPRÈS DES FÉDÉRATIONS ET DES CROS/CTOS/CDOS

Dans la limite de ses prérogatives, le service offre une assistance juridique aux fédérations membres du CNOSF, mais également aux CROS/CTOS/CDOS, notamment ceux labellisés "Centre de ressources et d'information pour les bénévoles" (informations et éléments de réponse sur les domaines intéressant le sport : droit du sport, droit associatif, fiscalité, droit des contrats, droit à l'image des sportifs...).

Le service participe avec voix consultative aux commissions d'agents de sportifs des fédérations et leur propose des sujets pour les examens qu'elles organisent.

LA PROTECTION DES SIGNES DISTINCTIFS, TERMES ET SYMBOLES ASSOCIÉS AU MOUVEMENT SPORTIF

La Charte Olympique confie aux CNO le soin de veiller, sur leur territoire, à la protection, des "propriétés Olympiques", à savoir, l'ensemble des dénominations, symboles et autres signes distinctifs relatifs à l'Olympisme, y compris l'emblème, la devise, l'hymne... La loi française a par ailleurs fait du CNOSF le dépositaire en France de ces signes, termes et symboles Olympiques (article L.141-5 du Code du Sport). Le service juridique assure cette protection en étroite collaboration avec le département juridique du CIO et deux cabinets conseils.

LA DÉFENSE CONTRE LES TENTATIVES D'ENREGISTREMENT EN TANT QUE MARQUE

L'année 2008 a de nouveau connu des tentatives d'enregistrement, par des tiers, de marques contenant les termes "Olympiques", "Jeux Olympiques", "Olympiades" ou encore la reproduction des anneaux ou de la flamme Olympique. Le service juridique a procédé à l'envoi systématique, au déposant, d'une lettre de demande de retrait amiable en exposant la préexistence de ces droits ainsi que l'existence de la loi.

Ce n'est que dans l'hypothèse où le déposant a refusé de retirer cette demande d'enregistrement que le CNOSF a formé opposition auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). En dernier recours, évidemment, une action devant les tribunaux compétents a pu s'avérer indispensable.

ACTIONS EN CONTREFAÇON ET PARASITISME

Dans le cadre d'une surveillance accrue à l'occasion des Jeux Olympiques, le service juridique a adressé plusieurs mises en demeure afin de faire cesser des utilisations non autorisées de signes distinctifs, termes et symboles associés au Mouvement Olympique. Ces actions ont le plus souvent abouti à la reconnaissance des droits du CNOSF, à la cessation de l'utilisation litigieuse des signes Olympiques voire à la publication de communiqués rectificatifs.

DEMANDES D'AUTORISATION

Ces demandes ne cessent de croître, notamment à l'approche d'événements organisés ou parrainés par le Mouvement Olympique. Cette tendance traduit une connaissance accrue des règles applicables en la matière par les différents intervenants du secteur, en particulier les agences de communication et témoigne de l'utilité des actions préventives menées sur l'ensemble du territoire par le CNOSF (avec le soutien du CIO) depuis un certain nombre d'années.

CONFÉRENCE DES CONCILIEATEURS DU CNOSF

LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ANNÉE 2008

Il a été procédé au cours de l'année 2008 à la nomination de M. Nicolas Molfessis, professeur des facultés de droit, portant à 19 le nombre des conciliateurs de la conférence. Ces derniers devront à nouveau être nommés pour l'Olympiade 2009 - 2012 par le nouveau Conseil d'administration du CNOSF.

Lors de la réunion annuelle de la conférence, en décembre, les conciliateurs ont pu débattre des difficultés juridiques rencontrées et réfléchir à l'adoption d'une position commune, notamment sur les problèmes liés à la responsabilité objective des clubs du fait de leurs supporters ou à la transposition au niveau interne de sanctions prononcées par une instance internationale. Des groupes de travail chargés de définir plus en détail les positions à arrêter ont par ailleurs été mis en place.

La conférence des conciliateurs a estimé qu'il convenait désormais de recevoir les contestations des décisions ayant définitivement produit leurs effets (contestation d'une suspension d'ores et déjà purgée par exemple) afin de formuler, à tout le moins, un avis sur leur légalité, étant entendu que la question de l'attribution des dommages et intérêts ne sera pas abordée si l'illegalité est constatée.

En outre, la conférence a exprimé le souhait de se rapprocher des fédérations afin d'échanger sur certaines problématiques délicates, les questions de gestion financière des clubs par exemple, et ce, dans le but de formuler des propositions de conciliation toujours plus adaptées aux intérêts respectifs de chacune des parties.

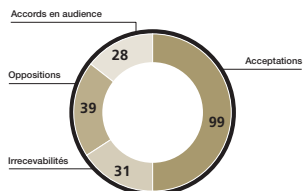


> Activités juridiques

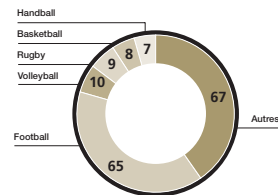
LES STATISTIQUES DE LA CONCILIATION

Bien qu'Olympique, l'année n'a pas généré un nombre d'affaires supérieur à celui de 2007. Seuls deux recours en relation directe avec les Jeux Olympiques ont été formés. L'année 2008 s'inscrit donc dans la continuité des années précédentes, tant par le nombre total de requêtes, quasi équivalent à celui de 2007, que par la provenance des litiges, essentiellement issus de décisions rendues par les instances du football.

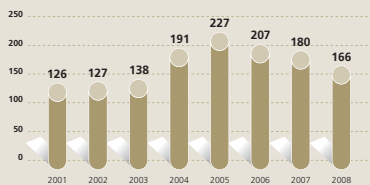
Nombre de requêtes en conciliation en 2008



Nombre d'affaires par discipline



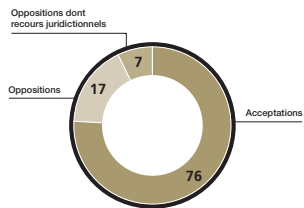
Propositions de conciliations par années



LA CHAMBRE ARBITRALE DU SPORT

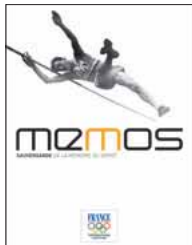
L'année 2008 a vu l'aboutissement d'un projet entrepris il y a deux ans avec la mise en place d'une mission d'arbitrage au sein du CNOSEF. En effet, c'est à l'occasion du Conseil d'administration du 23 janvier 2008 que le règlement de procédure de la Chambre arbitrale du sport (CAS) et la liste des arbitres de la CAS ont été validés. Aucune demande d'arbitrage n'a, à ce jour, encore été portée devant la CAS, il est toutefois satisfaisant de constater que de nombreuses fédérations ou sociétés organisatrices d'événements sportifs ont inséré une clause compromissoire, donnant compétence à la CAS, dans chacun des contrats qu'elles sont amenées à conclure à raison de leur activité. Afin d'entretenir cette dynamique et de sensibiliser encore d'avantage à l'intérêt de cette procédure, de nombreuses réunions d'information seront tenues au cours du premier trimestre 2009.

Taux de résolution des litiges en %



Académie Nationale Olympique Française

Le renforcement de la structuration de l'Académie, par la prise de responsabilité d'un plus grand nombre de ses membres, les moyens (financiers et humains) mis à disposition par le CNOSF et la reconnaissance de partenaires institutionnels (fédérations, ministères), ont permis une nette montée en puissance et donc la réalisation d'actions significatives en 2008.



MéMoS

L'année 2008 a permis de poursuivre la mission confiée à l'ANOF dans le cadre de la convention de partenariat du 15 décembre 2006, à savoir sensibiliser, collecter, sauvegarder, classer, valoriser et transmettre la mémoire du sport dans toutes ses composantes, par une politique de préservation et de valorisation.

Concernant les archives papier, les actions réalisées ont été les suivantes :

- transfert au Pôle national des archives du monde sportif à Roubaix (après classement, élimination, tri et conditionnement) des fonds de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (dépôt 2008-002) et de la Fédération Nationale des Joinvillais (don 2008-001) ;
- traitement des fonds de l'UGSEL, de la FISF et de Roger Debaye ;
- visites techniques des fonds de la FFCAM, de l'association TRANS-FORME, de la FFEPGV, de la FISF et de la FNCMS, mais aussi, selon l'accord de partenariat, de fédérations délégataires ayant sollicité l'ANOF : FF Athlétisme, FF Parachutisme et FF Tir.

Pour l'année 2009, le traitement des fonds de la FFST et de la FSGT, puis de l'Amicale des internationaux d'escrime et de la FFEPMM sont programmés, l'ANOF restant par ailleurs à disposition des fédérations désireuses de profiter du programme MéMoS.

La collecte des archives orales et audiovisuelles s'est poursuivie. La bibliothèque des témoignages s'est enrichie des interviews audiovisuelles de 13 personnalités du sport français. Pour 2009, les interviews filmées d'Henri Sérandour (CNOSF), Brigitte Dumont (escrime), André Auberger (handisport) et Georges Boudry (volley-ball) ont d'ores et déjà été prévues.

Un "guide méthodologique de sauvegarde des archives du monde sportif, national et international", a été présenté lors de la réunion des représentants fédéraux du sport français, le 24 juin 2008 à la Direction des Archives de France. Diffusé à tous les acteurs du monde sportif français, il a également trouvé un écho favorable à Lausanne, le CIO s'intéressant de près à l'évolution du programme MéMoS.

La campagne de sensibilisation s'est par ailleurs poursuivie tout au long de l'année, notamment par de nombreux contacts avec des dirigeants de fédérations ou de groupements sportifs nationaux.

Un réseau national de personnes "ressources archives", désignées par les fédérations et groupements sportifs nationaux, a par ailleurs été constitué. Un programme d'accompagnement de ces personnes ressources, visant à les aider dans leur démarche de classement, de tri et d'élimination de leurs archives est en préparation.

ÉVÉNEMENTS

L'ANOF a créé trois prix qui récompensent des travaux ou des actions remarquables dans les domaines de la recherche et de l'éducation. Ce sont les prix Bernard Jeu (sciences humaines), Jean Vives (science de l'ingénieur) et Henri Didon (éducation et pédagogie).

Par ailleurs, l'ANOF préside le jury du trophée Jean-Louis Calvino. Initié et financé par la Fondation du Crédit coopératif, il récompense chaque année trois initiatives visant à favoriser la mixité entre personnes handicapées et valides grâce au sport.

En 2008, le prix Bernard Jeu a été attribué à Jean-Yves Guillaud pour sa thèse *Quand le sport s'affiche*, consacrée à la représentation des activités physiques et sportives dans les affiches publicitaires françaises de l'entre-deux-guerres.

Les prix Jean-Louis Calvino ont été décernés au Comité départemental du nord de la FF Sport adapté, pour son opération annuelle (17 éditions), "la ronde des 6 heures de Bray-Dunes en rosales" ; à la FF Escrime, pour sa politique engagée en direction des sportifs des fédérations françaises handisport et sport adapté ; au Comité régional Handisport de Bretagne, pour la 1^{ère} édition de l'Open tour. Le trophée Jean-Louis Calvino qui, en plus du prix attribué à chaque lauréat, se matérialise par un objet d'art, a été décerné à l'unanimité à la FF Escrime, exemplaire dans la solidarité qui doit exister en faveur de toutes les personnes handicapées, sans discrimination.

PROMOTION-ÉDUCATION

Au-delà de son rôle de maître d'œuvre dans la réalisation du Camp Olympique de la Jeunesse (cf. Mission vie associative), l'ANOF s'est attachée à accompagner les demandes qui lui ont été faites en matière de promotion et d'éducation aux valeurs de l'Olympisme (CDOS, collectivités territoriales, Éducation Nationale, Universités). Les réponses à ces sollicitations, relevant souvent d'initiatives individuelles, occasionnent de plus en plus des projets éducatifs mettant en relation les différents acteurs d'un même territoire (mouvement Olympique et sportif, municipalité, conseil général, inspection académique, enseignants...).

L'ANOF en tant qu'interface crée une synergie qui répond pleinement à l'objectif : promouvoir les valeurs de l'Olympisme.

COMMISSION DES RELAIS D'OLYMPIE

En dehors des sessions de l'Académie Internationale Olympique (AIO), la commission des Relais d'Olympie, anciennement commission de l'AIO, s'est attachée à restructurer ses missions, aussi bien sur la forme que sur le fond. Un bureau a été constitué, chaque membre ayant pour mission de piloter un ou plusieurs projets.

Un premier travail a consisté à réactualiser la procédure de sélection des jeunes participants pour la session 2009 de l'AIO. Par ailleurs, un groupe de travail a été mis en place pour présenter une nouvelle arborescence des informations de la commission et de l'ANOF en général. Ces informations seront à disposition sur le site Internet du CNOSF courant 2009.

RELATIONS INTERNATIONALES

Les différents projets menés par l'ANOF ont pu faire l'objet de communications lors des sessions organisées par l'AIO en 2008 : jeunes participants (trois représentants), post-gradués (un participant), dirigeants des ANO et des CNO (2 personnes). De plus, deux jeunes ont participé au Camp International de la Jeunesse de Pékin, organisé à l'occasion des Jeux Olympiques.



Emploi, formation, qualification

IFoMoS

La formation demeure l'une des priorités de la politique de promotion et de développement du CNOSF, c'est pourquoi il a souhaité, dès 2006, mutualiser les compétences du mouvement sportif en matière de formation sous une même entité, l'IFoMoS, créant ainsi une cohérence des pratiques de formation.

Le CNOSF souhaite que l'IFoMoS devienne "l'outil de référence de la formation pour le mouvement sportif", permettant ainsi un accès facilité à l'information, à la formation, aux conseils et à l'accompagnement.

RÔLES ET MISSIONS

La formation

Les actions de formation organisées par l'IFoMoS permettent d'adapter l'offre à la demande et aux besoins spécifiques des structures. L'IFoMoS met en place des formations inter-structures, favorisant l'échange de pratiques entre stagiaires ; des formations intra-structure, qui permettent de combiner l'approche théorique des contenus de formation et l'aspect pratique adapté aux réalités d'une structure ; et des actions collectives, regroupant des ligues et comités d'une même discipline afin de former l'ensemble des personnes sur un thème particulier.

Des actions d'appui et d'accompagnement

L'IFoMoS mise sur la qualité de l'offre de services, en développant non seulement des actions d'appui et de conseils mais encore de l'accompagnement. Dans la continuité de ces actions, l'IFoMoS propose notamment un suivi post-formation permettant à chaque participant de rester en contact avec les formateurs et d'adapter ainsi les contenus de la formation au sein de sa structure.

Dans ce contexte de professionnalisation et de soutien aux acteurs, l'IFoMoS s'est également engagé dans l'accompagnement des structures du mouvement sportif en s'appuyant sur les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA).

Une participation aux instances de réflexion en matière de formation

Au regard des enjeux conjoncturels de l'année 2008 en matière de formation, l'IFoMoS s'est largement investi au sein des instances de réflexion et dans la veille informative. Ainsi, l'IFoMoS s'est engagé dans les travaux d' "Urgence formation", afin de faire valoir l'approche du CNOSF en matière de formation, ainsi que dans les différentes études menées sur la thématique, notamment celle menée conjointement entre le CNOSF et l'Assemblée des Régions de France (ARF).

L'IFoMoS se positionne aujourd'hui comme un centre de ressources et de concertation pour l'ensemble des acteurs du mouvement sportif. Il travaille sur des questions d'actualité essentielles, comme le rôle incontournable des fédérations et du CNOSF dans le champ de la formation.

L'IFoMoS EN 2008

La mise en œuvre de formations pour le développement des compétences

L'IFoMoS a organisé des formations et des sessions d'information au regard des besoins et de l'actualité. Les actions de formation relevant des thèmes inscrits au catalogue de formation ont été mises en place, comme la "Convention collective nationale du sport" (CCNS) ou encore la formation des "masso-kinésithérapeutes du sport". Cela représente 1406 heures/stagiaires et 66 personnes en formation professionnelle continue.



Le développement d'outils et la mise en place d'une étude

L'IFoMoS a participé activement au développement d'études et d'outils mettant en évidence les enjeux en matière de formation. Ainsi, au cours de l'année 2008, ont été initiées :

- une étude relative à l'offre de formation dans le champ du mouvement sportif. Dans le cadre de cette étude, le CNOSF et l'ARF ont associé l'IFoMoS au comité de pilotage ;
- une brochure d'information relative aux fonds structurels européens dans le sport, permettant de former et d'accompagner les structures sportives dans la mise en œuvre de projets pouvant bénéficier de financements européens.

L'appui et le conseil en matière d'ingénierie de formation

Cette année, dans le cadre du dispositif d'accompagnement local, l'IFoMoS a soutenu une structure sur la mise en œuvre de la CCNS. Au regard d'un diagnostic établi en amont de l'action, l'IFoMoS et ses prestataires ont permis de construire et d'adapter des outils correspondants aux problématiques liées à la CCNS.

Par ailleurs, l'IFoMoS a développé cette année une formation d'accompagnement des fédérations sportives agréées et des organisateurs de manifestations sportives dans la réponse à l'obligation légale de former des escortes dans le cadre des contrôles anti-dopage. Cette formation a été préalablement validée par l'AFDL. Cette opération a permis de former 155 personnes issues de 14 fédérations.

BILAN ET PERSPECTIVES 2009

Depuis sa création, l'IFoMoS monte progressivement en puissance dans son rôle d'acteur de la formation mais aussi, et surtout, dans son rôle de plateforme d'échanges et de concertation.

Dans ce contexte, l'IFoMoS développera une stratégie globale avec la volonté d'impliquer les différents acteurs potentiels.

L'année 2009 aura pour axes forts :

- la mobilisation et l'animation d'un réseau d'acteurs autour du thème de la formation et de ses enjeux avec notamment des réunions entre les instituts fédéraux et des responsables de formation des fédérations et la mise en place d'une commission territoriale de formation au sein de l'IFoMoS ;
- le développement des compétences par la mise en place d'actions de formation ;
- l'appui, le conseil en matière d'ingénierie de formation ;
- le développement d'outils au service du mouvement sportif (création d'une brochure d'information sur les fonds structurels européens et le sport notamment).

“ La formation demeure l'une des priorités de la politique de promotion et de développement du CNOSF.”

> Emploi, formation, qualification

CNAR SPORT

Le Centre National d'Appui et de Ressources du secteur Sport (CNAR Sport) est porté par le CNOSF depuis 2004. Il s'inscrit dans un dispositif public d'accompagnement à la consolidation des activités et à la pérennisation d'emplois, mis en place par le ministère en charge de l'Emploi et la Caisse des Dépôts : le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Appui sectoriel, le CNAR Sport inscrit son action dans une mobilisation de ressources et d'expertises liées au secteur associatif sportif. Il met ces dernières à la disposition de l'ensemble des acteurs accompagnant la professionnalisation des associations sportives sur les territoires, à l'attention particulière des DLA et des têtes de réseaux du mouvement sportif.

Ayant ses travaux autour de 3 enjeux forts :

- Sensibiliser à la question de la professionnalisation et à ses modalités d'accompagnement ;
- Mobiliser et favoriser les collaborations ;
- Outiller les accompagnateurs ...

Le CNAR Sport apporte :

- un soutien en matière de montage de plans d'accompagnement ;
- une veille et une diffusion d'informations sectorielles (études et notes d'informations) ;
- une valorisation de bonnes pratiques ;
- une construction d'outils et de démarches méthodologiques.

LES ACTIONS 2008

La sensibilisation et la mobilisation des acteurs prenant part à la démarche d'accompagnement des associations sportives

Au cours de l'année 2008, les sollicitations des têtes de réseaux, majoritairement des fédérations nationales, se sont multipliées avec le souhait de pouvoir mieux appréhender la professionnalisation du secteur et de comprendre les mécanismes de structuration de leur discipline, notamment par le développement de l'emploi et la mobilisation de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement. En réponse à cette demande, le CNAR Sport a développé des interventions articulées autour d'une double approche : une sensibilisation aux enjeux de professionnalisation et une présentation des moyens de soutien de cette démarche.

L'émergence et la valorisation d'actions concertées et de projets structurants pour la professionnalisation du secteur

Afin de favoriser un accompagnement à la professionnalisation efficace et prenant en compte les besoins territoriaux, le CNAR Sport participe à l'émergence de collaborations entre l'ensemble des acteurs présents sur les territoires (CROS-CDOS-CTOS, Collectivités territoriales, Etat, etc.).

Sept actions collectives d'accompagnement de ligues sportives ont ainsi été impulsées en 2008 en vue de mutualiser les compétences locales et d'optimiser le soutien aux associations sportives. L'enseignement tiré de ces initiatives doit permettre d'amorcer des projets d'accompagnements concertés entre les acteurs d'un même territoire, en prenant en compte les spécificités locales et sectorielles. Par ailleurs, le projet relatif à la mise en place de collaborations interfédérales, développé en 2008 par le CNAR Sport, est venu renforcer le questionnement autour de la recherche de mutualisation de projets et de ressources dans les territoires. Mené en étroite collaboration avec les missions animation territoriale et développement durable et aménagement du territoire, ce projet présentait un apport pédagogique non négligeable : apprendre à faire travailler ensemble différentes familles de sport.

L'outillage des acteurs

Dans la continuité des années précédentes, le CNAR Sport s'est attaché à favoriser la diffusion d'informations relatives au secteur sportif. Dans ce cadre, divers documents ont été produits à destination des opérateurs du dispositif DLA et des acteurs du secteur.

Trois axes sont à noter :

- l'action de veille informative et de vulgarisation d'informations (via la présentation de productions et outils externes au CNAR Sport, la production de notes thématiques, de fiches "fédérations", ...)
- l'action de capitalisation d'accompagnements (via la production de fiches "zoom sur" présentant des accompagnements DLA initiés dans le secteur sport, et de fiches "bonnes pratiques" ;
- l'analyse de données permettant une meilleure orientation des actions.

Des outils méthodologiques ont par ailleurs été produits par le CNAR en 2008 :

- le Vademécum de la création d'emploi : développé dans le cadre d'un groupe de travail issu de la première journée de professionnalisation ("Un emploi, pour quoi ?"), cet outil vise à aborder les différents points d'analyse permettant de juger de la pertinence d'une création d'emploi durable ;
- les points de vigilance à la réalisation d'un diagnostic : si les différents acteurs de l'accompagnement disposent déjà de leurs propres outils de diagnostic, ce document constitue un complément permettant de mieux appréhender les enjeux de développement et les spécificités de fonctionnement du secteur. Cet outil vise à mettre en évidence les points de spécificités sportives à prendre en compte dans le diagnostic.



Le CNAR Sport s'est employé en 2008 à poursuivre la diffusion d'informations via son site Internet. L'ensemble des productions mentionnées y est téléchargeable.
cna-sport.franceolympique.com

- Les repères méthodologiques "plan sectoriel d'accompagnement" et "priorités d'accompagnement" : fruit de la capitalisation des actions concertées menées sur les territoires régionaux par ou avec le soutien du CNAR Sport, ces fiches visent à présenter l'intérêt de mettre en place une démarche d'accompagnement concertée et mutualisée entre les différents acteurs d'un même territoire et à mieux appréhender les besoins les plus prégnants sur le secteur en matière d'accompagnement à la professionnalisation.

BILAN ET PERSPECTIVES 2009

L'année 2008 a ancré le CNAR Sport dans sa fonction de soutien et d'appui dans la mise en œuvre d'actions d'accompagnement cohérentes avec les enjeux territoriaux et sectoriels. Cette cohérence recherchée nécessite la mise en commun des compétences des différents acteurs intervenant dans le champ de l'accompagnement à la professionnalisation. La recherche de transferts et de complémentarité en matière de compétences sera donc à intensifier en 2009.

> Emploi, formation, qualification



CoSMoS

Créé en 1998, le Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS) est l'organisation patronale des employeurs du sport. Il a pour mission de défendre leurs intérêts dans le cadre des négociations paritaires de la branche professionnelle ou auprès des administrations, de conseiller et d'accompagner ses adhérents en matière de droit social et d'administration du personnel.

Le CoSMoS regroupe aujourd'hui près de 5000 adhérents, du sport associatif et professionnel. Au sein de l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentant dans l'Economie Sociale (USGERES), le CoSMoS œuvre à la reconnaissance sociale et économique des employeurs du sport.

La négociation paritaire

Les négociations entre les organisations patronales et les syndicats de salariés ont été particulièrement importantes en cette année 2008. Cet aspect de son activité, difficile à appréhender, est le premier service que doit rendre le CoSMoS à ses adhérents.

La branche professionnelle du sport est jeune et dynamique en matière de dialogue social. Outre le perfectionnement du texte conventionnel initial, des accords sur le droit individuel à la formation, sur le champ d'application ainsi que sur les salaires ont pu être négociés et signés en 2008. De plus, six nouveaux Certificats de Qualification Professionnelle (CCP) ont été créés par avenant et proposés à l'enregistrement sur le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). La Commission Professionnelle Nationale Emploi Formation (CPNEF) a été à l'origine du financement de nombreuses actions collectives portées par des fédérations ou ligues, mais aussi de formations individuelles pour les salariés de la branche et des dirigeants bénévoles employeurs. Ce ne sont pas moins de 16000 employeurs qui aujourd'hui contribuent au financement mutualisé de la formation professionnelle dans le sport.

L'activité du CoSMoS

Juridique

L'activité du service juridique du CoSMoS s'est considérablement amplifiée durant l'année 2008. Ce service renseigne, oriente et accompagne les adhérents sur les questions relatives à la mise en œuvre de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS), mais, de manière plus large, sur toutes les demandes ayant trait au droit social. Dans le cadre de cet accompagnement, le "Guide de l'employeur" a été réactualisé et est désormais disponible au format CD Rom. En outre, afin d'informer ses adhérents de l'actualité juridique en droit social, une newsletter mensuelle a été mise en place. Le service juridique a également accompagné les négociations des accords sectoriels relatifs au statut des éducateurs et entraîneurs de football fédéral, et au statut du joueur et de l'entraîneur de Fédération 1 en rugby. Le CoSMoS a la responsabilité de la rédaction des avenants proposés à la signature et est régulièrement sollicité pour mettre en œuvre des formations avec l'IfMoS.

Développement

Le CoSMoS travaille également avec ses relais afin de structurer au mieux le dialogue social dans la branche, et l'accompagnement des employeurs. Il s'appuie pour cela sur des sections employeurs au sein de fédérations, et sur des correspondants régionaux et délégués départementaux. La présence des partenaires sociaux est de plus en plus demandée dans certaines instances ou pour accompagner des travaux. En conséquence, il a été décidé de renforcer l'animation de ce réseau et d'en faire un sujet prioritaire de la cellule développement pour l'année 2009.

Perspectives

Dans un contexte où le droit social est en évolution constante, où les chantiers concernant la formation professionnelle sont nombreux et où les employeurs du sport se doivent d'être informés et aidés dans leurs fonctions, le CoSMoS renforcera encore sa politique d'accompagnement en 2009. Concernant le dialogue social, 2009 sera également une année où il conviendra d'aménager et de fluidifier le texte conventionnel pour une meilleure compréhension et utilisation de celui-ci.



EASE

EASE, l'Association européenne des employeurs de sport, est une association à but non lucratif créée en janvier 2003 sous l'impulsion de la France et présidée par Marcel Martin au titre du CoSMoS. Son objectif majeur est le développement du dialogue social dans le sport à l'échelle européenne, ce en défendant l'identité et les spécificités du secteur. Dans cette perspective, EASE encourage la structuration d'un dialogue social sur le plan national. EASE rassemble des organisations d'employeurs représentatives dans trois sous-secteurs : le sport associatif, le sport professionnel, les loisirs actifs.

Le cadre européen des certifications professionnelles pour encourager la mobilité des travailleurs

Au cours de l'année 2008, EASE, consciente des attentes des employeurs notamment en termes de transparence et de reconnaissance des certifications, a poursuivi son engagement dans 2 projets portant sur "le cadre européen des certifications professionnelles pour la formation tout au long de la vie".



LA CONFÉRENCE FINALE DU PROJET EUROPÉEN RBT

Le projet "Reinforce the representativeness of the social partners in the sport sector" : Row the Boat project (RBT project), dirigé par EASE en étroite coopération avec EURO-MEI (salariés), a permis :

- de recenser dans une base de données les partenaires sociaux nationaux dans le secteur du sport dans les pays de l'Union européenne ;
- d'analyser la situation du secteur à travers 15 réunions tenues dans différents pays européens ;
- d'exposer aux partenaires sociaux nationaux de 6 pays cibles (Espagne, Danemark, Finlande, Italie, Portugal, Autriche) l'intérêt d'une affiliation au niveau européen ;

• d'expliquer les bénéfices du dialogue social national et d'informer sur la création d'organisations nationales de salariés et d'employeurs dans 4 pays cibles (Bulgarie, Hongrie, Pologne, République Tchèque).

A l'occasion de la conférence finale du projet (février 2008 - Pays-Bas), EASE et EURO-MEI se sont mutuellement reconnus comme partenaires sociaux européens pour le secteur du sport.

LE NOUVEAU PROJET EUROPÉEN "CONTENU ET CONTACT"

La Commission européenne a concrètement reconnu le travail accompli par EASE et EURO-MEI en finançant le projet "Moving forward towards European social dialogue in the sport sector: Content and Contact project (CC-project)".

Le projet CC, initié en juillet 2008 et qui prendra fin en juin 2009, a pour but d'assurer un pont entre le projet RBT et la mise en place du Comité de Dialogue Social Sectoriel du sport dans son ensemble, incluant ses sous-secteurs. Une coopération avec les partenaires sociaux européens du football professionnel, qui ont créé leur propre Comité, est envisagée.

Tout en développant les activités du projet, EASE et EURO-MEI s'efforcent d'augmenter leur représentativité dans les pays de l'UE.

La conférence thématique sur les relations contractuelles de travail (décembre 2008 - Londres) a réuni 45 représentants d'organisations professionnelles nationales de salariés et d'employeurs ainsi que d'autres acteurs clés du sport de l'UE. Cette conférence a abouti à l'adoption, par EASE et EURO-MEI, de "recommandations communes sur les minima requis d'un contrat de travail dans le secteur du sport".

Invitée par la Commission européenne au Forum européen des sports (novembre 2008 - Biarritz), EASE a eu l'opportunité de présenter ces projets et ses perspectives pour les années à venir.

ement Rapport du sion de perspective bilan gestion en jeu

Rapport de gestion 46 / Bilan actif 50 / Bilan passif 51 / Compte de résultats 52 / Proposition de budget 53 /
Rapports du commissaire aux comptes 54 /

Comme chaque année à la même époque, les documents financiers du Comité National Olympique et Sportif Français pour l'exercice 2008, ainsi que le projet de budget pour les exercices 2009-2010, joints à ce rapport, ont été étudiés selon la procédure suivante. Le budget a été examiné par la Commission des finances le 14 janvier 2009 puis soumis au Bureau exécutif du 22 janvier, et présenté au Conseil d'administration qui l'a approuvé le 23 janvier 2009. L'arrêté des comptes de l'exercice 2008 a été examiné en Commission des finances le 19 mars, puis en Bureau exécutif le 1^{er} avril, et soumis au Conseil d'administration du 22 avril 2009.

ANALYSE DU RÉSULTAT FINANCIER

Les comptes annuels de l'exercice 2008 ont été établis et présentés en suivant les normes mises en application durant les exercices écoulés.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont, par rapport aux précédents exercices, tenu compte de la réévaluation des immobilisations corporelles et financières, réévaluation intervenue au 1^{er} janvier de l'exercice 2002.

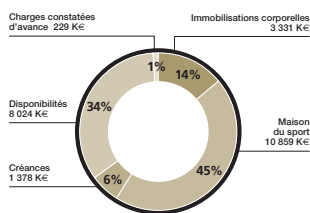
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux dispositions du règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, énoncées par le Comité de la Réglementation Comptable.

L'application des nouvelles règles comptables sur les actifs résultant de la mise en œuvre du règlement CRC 2002-10 a été examinée mais n'a donné lieu à aucun retraitement.

L'exercice clos le 31 décembre 2008 présente un résultat excédentaire de 243 K€ prenant en compte une provision de 400 K€ pour le financement des grandes manifestations de l'exercice 2009, ainsi qu'une provision pour intéressement des salariés aux résultats de 77 K€.

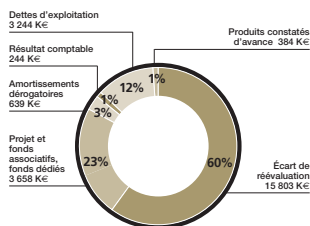
Bilan actif 2008



Concernant les immobilisations, aucune remarque spécifique n'est à formuler. Les charges constatées d'avance sont représentatives, pour la plus grande part, des acomptes sur les diverses réservations concernant les Jeux Méditerranéens 2009 et les Jeux Olympiques d'hiver 2010 de Vancouver.

Dans les autres créances, pour 1.378 K€, on trouve la subvention du PNDIS pour 100 K€, le reliquat du BOCOG pour 97 K€, diverses facturations aux fédérations et associations pour un cumul de 114 K€, ainsi que le solde de la subvention à recevoir au titre du CNAR Sport et un crédit de TVA pour un cumul de 344 K€, ainsi que les dernières facturations non réglées en fin d'exercice pour 708 K€ ; l'annexe détaille la décomposition de ces sommes.

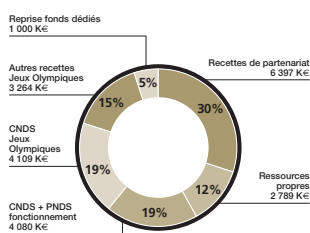
Bilan passif 2008



Le bilan passif fait ressortir un solde excédentaire de 243.593 €. Ce résultat tient compte d'une provision constituée pour les Jeux Méditerranéens à hauteur de 400 K€, du montant de l'intéressement des salariés aux résultats pour 76.924 € et d'une reprise de provision de 1.000 K€ sur le coût du Club France Pékin, conformément à nos prévisions budgétaires.

Les dettes fournisseurs, par rapport à l'exercice N-1 incluent les dernières factures de la chaîne TV que nous avons reçues en fin d'année et qui seront payées début 2009, ainsi que la facture du fret de Pékin arrivée en décembre (388 K€).

Recettes cumulées 2008



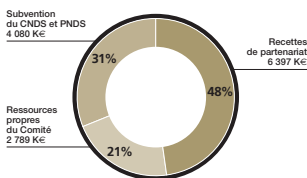
Le compte de résultat

Les chiffres affichés tant en recettes qu'en dépenses tiennent compte de l'impact du coût des Jeux Olympiques de Pékin ; à la dernière page de l'annexe, un récapitulatif reprend la répartition entre le coût à charge du CNOSF et du CNDS. Au niveau des recettes de l'exercice, la ventilation de celles-ci, telles qu'elles ressortent du compte de résultat, se présentent pour un cumul de 21.639 K€ qui se décompose en :

Recettes de partenariat pour 6.397 K€
Subvention du CNDS et PNDIS pour 4.080 K€
Ressources propres du CNOSF pour 2.789 K€
Reprise des fonds dédiés : 1.000 K€
Financement du CNDS sur les J.O. Pékin : 4.109 K€
Autres recettes Jeux Olympiques : 3.264 K€

Recettes fonctionnement 2008

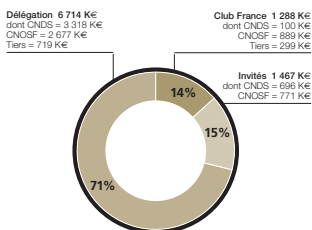
Soit un cumul de 13.266 K€



En "neutralisant" les opérations spécifiques aux Jeux Olympiques de Pékin, la ventilation des ressources de fonctionnement se décline sous la forme :

Recettes de partenariat : 6.397 K€ 48%
Ressources propres du Comité : 2.789 K€ 21%
Subvention du CNDS et PNDP : 4.080 K€ 31%
Soit un cumul de 13.266 K€

Coût des J.O. de Pékin 2008



Le graphique suivant fait ressortir la situation nette des Jeux Olympiques de Pékin, avec répartition entre délégation, Club France et Invités, et la quote-part supportée par chaque structure.

A | Club France
Le coût global des charges du Club France s'est élevé à 1.288 K€ ; si l'on retire de ce total les refacturations des repas aux invités, et à d'autres tiers, soit 299 K€, le solde net du Club France se monte à 989 K€, dont 100 K€ ont été financés par le CNDS, ce qui ramène le montant à charge du CNOISF à 889 K€ (pour un budget prévisionnel de 1.225 K€).

B | Invités
Le montant de ce poste s'est élevé à 1.467 K€ ; une ventilation a été opérée pour identifier les invités à charge du CNOISF, du MSJS, des invités institutionnels communs, ainsi que les partenaires du CNOISF.

L'Etat prend à sa charge ses invités spécifiques et 50% des invités institutionnels communs, le CNOISF adoptant la même logique pour ses propres invités.

Le CNDS a pris en charge 696 K€ du coût de la gestion de ses invités, le solde, 771 K€, représentant la part du CNOISF (le budget initial avait été estimé à 1.758 K€).

C | Délégation
Le montant sur l'exercice s'est élevé à 6.714 K€. La subvention du CNDS s'est élevée à 3.318 K€.

Le différentiel, 3.396 K€, se décompose en 3 postes principaux, à savoir :

... Valorisation des hébergements au Village et participations aux missions préparatoires : 718 K€

... Subventions du CIO et du BOCOG (944 K€), refacturations hébergements et aérien à divers tiers (433 K€) et partenariat tenues sportives (691 K€) : 2.068 K€

... Coût restant à charge du CNOISF, sur ses fonds propres : 610 K€

A noter que le budget prévisionnel avait été évalué à 7.578 K€, et qu'une économie de plus de 10% du coût de la gestion de la délégation française a été réalisée.

COMPTE DE LIQUIDATION CNOISF - COJO ALBERTVILLE 92

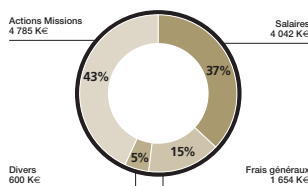
Cette dernière situation, a pris en compte le dernier litige relatif aux trempins de Courchevel (ayant été définitivement jugé, et aucun recours n'ayant été formulé), qui s'est concrétisé par un versement définitif, pour solde, de 1.662 K€.

Le solde excédentaire de ce dossier se monte, au 31 décembre 2008, à 3.379 K€ ; on peut considérer que le dossier est définitivement clos.

FONDATION DU SPORT FRANÇAIS

Toutes les procédures ont été finalisées et nous avons les accords écrits des membres fondateurs et bienfaiteurs-donateurs. Il nous manque le versement des 1,5 M€ attendus du Ministère des Sports pour déposer les statuts au Ministère de l'Intérieur. L'objectif est la constitution d'une fondation RUP et abritée, avec un fond de capital de 4 M€, au service de tous les acteurs et partenaires du sport.

Budget 2009 - Charges



Proposition de budget 2009-2010

Le projet de budget qui est soumis à votre examen a été établi dans la continuité des actions du précédent exercice, mais en réduisant au maximum les coûts, les recettes de l'exercice à venir étant en forte diminution, du fait du renouvellement en cours des contrats de partenariat.

Il s'équilibre à 11.081 K€, prenant en compte la chaîne TV pour 1.150 K€, des opérations vers les partenaires, des éditions institutionnelles et opérations de relations publiques pour 410 K€ ainsi que 450 K€ pour la journée J-100 et le lancement de la campagne J.O. Vancouver. Diverses actions ne seront pas reconduites en l'état, et les subventions aux associations ont été revues à la baisse.

Pour équilibrer ce budget, les recettes ont été établies en tenant compte des éléments suivants : recettes de partenariat : 4.400 K€, financement du CNDS : 4.250 K€, ressources propres du CNOISF : 1.782 K€, reprise sur projet associatif : 649 K€ pour le financement en partie du coût de la chaîne TV.

COTISATIONS 2010-2011

Il est proposé, avec l'accord du Bureau exécutif et du Conseil d'Administration une augmentation des cotisations des membres du CNOISF de 3% pour chacun des exercices.

CONCLUSION

Je remercie le Président pour sa confiance ainsi que les membres du Conseil d'administration et de la Commission des finances. J'adresse mes remerciements à l'ensemble du personnel comptable et financier, à la Direction générale et à notre Commissaire aux comptes. Je me félicite enfin des bonnes relations que nous avons toujours entretenues avec le Ministère des Sports, avec le CNDS et nos partenaires institutionnels et privés nous permettant de poursuivre et développer nos activités.

Aujourd'hui la situation du CNOISF est saine. De plus, le dossier de la liquidation des Jeux d'hiver d'Albertville dont j'avais la charge, est achevée, après 15 ans d'intense activité.

Pour terminer, alors que s'achève mon 4^{ème} mandat de Trésorier général du CNOISF auprès d'Henri SERANDOUR, notre Président, qui m'avait proposé de l'accompagner dès son arrivée à la tête du CNOISF, en mai 1993, j'ai apprécié les relations qui ont été les nôtres durant ces 16 années, basées sur une solide amitié que l'on ne rencontre pas toujours.

Je quitte donc mes fonctions l'esprit serein, en espérant poursuivre mon action au sein de la future fondation, et je souhaite bonne chance à l'équipe qui va prendre le relais.

Je vous remercie,

André AUBERGER
Trésorier Général



Bilan actif 2008

au 31 décembre 2008

	2008		2007	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Immobilisations incorporelles	136 036	-111 430	24 606	0
Logiciels	136 036	-111 430	24 606	0
Immobilisations corporelles	31 174 285	-17 008 121	14 166 164	14 695 770
Terrains	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Constructions	25 616 852	-14 757 477	10 859 375	11 293 750
Parkings	138 851	-118 163	20 688	29 941
Agencements, installations,	1 133 804	-653 295	480 509	585 673
Œuvres d'art	152 449		152 449	152 449
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 632 329	-1 479 186	153 143	133 956
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières	101 308		101 308	103 119
Participations	57 265		57 265	57 265
Prêts	968		968	2 780
Autres immobilisations financières	43 074		43 074	43 074
TOTAL 1	31 411 629	-17 119 552	14 292 077	14 798 889
ACTIF CIRCULANT				
Créances	1 377 655		1 377 655	544 569
Clients et comptes rattachés	708 259		708 259	236 690
Autres créances	669 395		669 395	307 879
Disponibilités	8 024 472		8 024 472	9 691 716
Charges constatées d'avance	228 587		228 587	1 311 820
TOTAL 2	9 630 714		9 630 714	11 548 105
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (1+2)	41 042 343	-17 119 552	23 922 791	26 346 993

Bilan passif 2008

au 31 décembre 2008

	2008	2007
	Fonds associatifs	19 006 115
Fonds associatifs	762 245	762 245
Ecart de réévaluations	15 802 665	15 802 665
Réserves	1 411 509	1 411 509
Réserves statutaires	100 376	100 376
Projet associatif	2 970 454	2 970 454
Report à nouveau	-2 284 728	-2 309 033
Résultat de l'exercice	243 593	24 306
Autres fonds associatifs	1 338 791	2 216 342
Provisions règlementées	638 791	664 342
Fonds dédiés	700 000	1 552 000
TOTAL 1	20 344 906	20 978 864
Provisions pour risques & charges	0	0
Provisions pour risques	0	0
Dettes	3 244 285	2 373 116
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 368 894	628 037
Avances et acomptes reçus		
Dettes fiscales et sociales	909 930	689 768
Autres dettes	965 462	1 055 312
Produits constatés d'avance	333 600	2 995 013
TOTAL 2	3 577 885	5 368 129
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (1+2)	23 922 791	26 346 993

Compte de résultat 2008

au 31 décembre 2008

	2008	2007
Produits d'exploitation		
Production vendue (services)	10 732 658	4 771 896
Subventions d'exploitation	8 189 365	4 333 199
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	59 593	95 342
Autres produits	494 686	471 770
Engagements réalisés sur fonds dédiés	1 000 000	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	20 476 302	9 672 207
Charges d'exploitation		
Fournitures consommables	209 702	190 870
Services extérieurs	1 124 366	938 756
Autres services extérieurs	14 268 162	3 884 554
Impôts, taxes et versements assimilés	410 195	387 107
Salaires et traitements	2 843 008	2 498 115
Charges sociales	1 112 840	1 001 722
Dotations aux amortissements	608 680	592 867
Dotations aux provisions	400 000	100 000
Autres charges	2 627	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	20 979 579	9 593 992
Résultat d'exploitation	-503 277	78 215
Produits financiers		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	97	78
Gains de change	171 320	0
Autres intérêts et produits assimilés	379 369	365 778
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	550 787	365 856
Charges financières		
Différence négative de change	1 185	243 155
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	1 185	243 155
Résultat financier	549 601	122 701
Résultat courant	46 324	200 917
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	586 289	141 586
Reprise sur provisions et transferts de charges	25 551	25 551
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	611 840	167 137
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	242 038	194 904
Sur opérations en capital	95 609	148 843
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	337 647	343 747
Résultat exceptionnel	274 193	-176 611
Intéressement des salariés aux résultats	76 924	0
TOTAL DES PRODUITS	21 638 929	10 205 200
TOTAL DES CHARGES	21 395 336	10 180 894
BÉNÉFICE OU PERTE	243 593	24 306

Proposition de budget pour 2009 et 2010

	2009			2010		
	BUDGET	CNOSF	CNDS	BUDGET	CNOSF	CNDS
Dépenses fonctionnement						
Représentation Mouvement Sportif	1.124			1.100		
Relations internationales	402			370		
A.C.N.O.	345			350		
Conciliation-Juridique	694			660		
Haut niveau, J.O.	494			490		
Médecine et lutte contre le dopage	463			380		
Aménagement territoire	350			340		
Vie Associative	419			380		
Animation territoriale	556			510		
	4.847		4.250	4.580		4.400
Marketing, communication	3.199			3.050		
Services généraux	1.837			1.725		
Service informatique	160			160		
Divers et imprévus	438			385		
Club France et Invités Vancouver				900		
Coût délégation à charge CNOSF				100		
Jeux Méditerranéens & Jeux Mondiaux	500					
Invités Jeux Méditerranéens	100					
	6.234	6.831		6.220	6.500	
RÉPARTITION FINANCEMENT		6.831	4.250		6.500	4.400
TOTAL BUDGET	11.081			10.900		

Rapports du commissaire aux comptes

au 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes annuels du COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CNOSF à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier ainsi que dans les documents adressés aux Membres du Comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Limoges, Le 22 avril 2009

Pour la SARL AUDITEURS ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux Comptes du COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application de l'article 25-2 du décret du 1er mars 1985, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Rémunération de dirigeant :

Personne concernée : M. Henri SERANDOUR, Président du CNOSF.

Nature de la convention : Conformément aux dispositions de l'article 9 de vos statuts, une rémunération est versée à certains dirigeants du COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS. Au titre de l'exercice 2008, une rémunération brute annuelle de 72 000 € a été versée à M. Henri SERANDOUR. Cette convention a été autorisée par l'Assemblée générale du 19 mai 2008.

Fait à Limoges, Le 22 avril 2009

Pour la SARL AUDITEURS ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes

Acronymes

ADF
AEC
AFNOR
AIO
AIRES
AMF
ANDES
ANO
ANOF
ARF
ASO
BOCOG
CAEP
CAHN
CAS
CCNS
CDESI
CES
CIAA
CIAMSC
CISA
CISE
CISN
CIST
CNAR-Sport
CNCD
CNDN
CNDIS
CNFAS
CNSN
CNMA
COE
COJO
COSMUS
CPCA
CPF-CPT
CPNEF
CQP
DLA
EASE
EDF
ENF
ENGSO
FDJ
FFC
FFCAM
FFCT
FFFDV
FFFRM - Sport Pour Tous
FFSE
FFST
FFSU
FISF
FNOMS
FOUE
FSCF
FSGT
FIMMS
ISCA
OFAJ
ONF
PDESI
PFUE
PIND
PINPAS
RES
RCP
RNP
SES
SESJVA
SLT
SMCL
UFOLP
UGSEL
UNCU
UNSS
USEP
USGERES
VANOC

Signification

Assemblée des Départements de France
Association Européenne de Cyclospor
Association Française de Normalisation
Académie Internationale Olympique
Association pour l'Information et la Recherche sur les Équipements de Sport
Association des Maires de France
Association Nationale Des Elus en charge du Sport
Académie Nationale Olympique Française
Assemblée des Régions de France
Annuaire Sport Organisation
Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Pékin
Commission Annuelle d'Evaluation de Partenariat
Commission des Athlètes de Haut Niveau
Chambre Arbitrale du Sport
Convention Collective Nationale du Sport
Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires
Conseil Economique et Social
Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques
Conseil Interfédéral des Arts Martiaux et Sports de Combat
Conseil Interfédéral des Sports Aériens
Conseil Interfédéral du Sport d'Entreprise
Conseil Interfédéral des Sports Nautiques
Conseil Interfédéral des Sports Terrestres
Centre National d'Appui et de Ressources du secteur Sport
Conseil National des CROS et des CCOS
Conseil National Du Nordique
Centre National de Développement du Sport
Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives
Conseil National des Sports de Nature
Conseil National de la Vie Associative
Les Comités Olympiques Européens
Comité d'Organisation des Jeux Olympiques
Conseil Social du Mouvement Sportif
Conférence Permanente des Coordinationne Associatives
Commission Permanente Interfédérale du Cyclisme Pour Tous
Commission Professionnelle Nationale Emploi Formation
Certificats de Qualification Professionnelle
Dispositifs Locaux d'Accompagnement
European Association of Sport Employers
Electricité de France
Ecole de Natation Française
European Non-Governmental Sports Organisation
La Française Des Jeux
Fédération Française de Cyclisme
Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne
Fédération Française de Cyclotourisme
Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire
Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne - Sport Pour Tous
Fédération Française du Sport d'Entreprise
Fédération Française du Sport Travalliste
Fédération Française du Sport Universitaire
Fédération des Internationaux du Sport Français
Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport
Festival Olympique de la Jeunesse Européenne
Fédération Sportive et Culturelle de France
Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Institut de Formation du Mouvement Sportif
Institut de Recherche Médicale et d'Epidémiologie du Sport
International Sport and Culture Association
Office Franco-Allemand pour la Jeunesse
Office National des Forêts
Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires
Présidence Française de l'Union Européenne
Plan National Nutrition Santé
Plan National de Prévention par l'Activité Physique et Sportive
Recensement des Equipements Sportifs
Révision Générale des Politiques Publiques
Registre National des Certifications Professionnelles
Subventions des Equipements Sportifs
Secrétariat d'Etat chargé des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Salon Sport Loisirs Tourisme et Territoire
Salon des Maîtres de France et des Collectivités Locales
Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique
Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre
Union Nationale des Clubs Universitaires
Union Nationale du Sport Scolaire
Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentant dans l'Economie Sociale
Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Vancouver



LES PARTENAIRES DU CNOSF

Partenaires Internationaux



Partenaires Nationaux



Fournisseurs Nationaux



Conception graphique

& réalisation |

Credits photos |

CNOSF / DPPI / Panoramix

Gravure |

Impression |

Imprimé à partir d'encre végétale
sur du papier issu de forêts gérées
de manière durable et équitable.

en jeux humanisme
té universalité dura
nsabilité solidarité

FRANCE



Comité National Olympique
et Sportif Français

Maison du sport français

1, avenue Pierre de Coubertin | 75640 Paris Cedex 13 | Tél. : 01 40 78 28 00 - Fax : 01 40 78 29 51

www.franceolympique.com